

Le Mawlid ennabawi echarif sera célébré le 9 novembre

Le Mawlid ennabawi echarif sera célébré samedi 9 novembre 2019, a annoncé, hier, le ministère des Affaires religieuses et des wakfs dans un communiqué. "Le ministère des Affaires religieuses et des wakfs informe tous les citoyens que le mardi 29 octobre 2019 correspond au 1er rabie al awal 1441 de l'hégire. Ainsi, le Mawlid ennabawi echarif sera célébré samedi 12 rabie al awal 1441 correspondant au 9 novembre 2019", a précisé le communiqué.

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 29 octobre 2019 - 1^{er} Rabi`al-awwal 1441 - N° 2352 - 7^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières

Fajr : 05h35 Dohr : 12h32
Asr : 15h31 Maghreb : 17h59 Isha : 19h19

MÉTÉO

Alger : 23° 13°
Oran : 23° 13°
Annaba : 23° 15°
Béjaïa : 22° 13°
Tamanrasset : 27° 12°

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-GRÈCE

L'Algérie prendra part à Athènes aux travaux du Sommet économique UE-monde arabe

P. 24

ALGÉRIE-MAURITANIE

L'Algérie 1^{er} partenaire commercial de la Mauritanie en Afrique

P. 24

SAHARA OCCIDENTAL

Des parlementaires algériens réitèrent le soutien au peuple sahraoui et à sa juste cause

P. 3

IMPORTATION DES VOITURES D'OCCASION :

Les membres de la commission des Finances pour une augmentation à 5 ans de l'âge des véhicules concernés

Les membres de la Commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé, dimanche, à la nécessité de porter à 5 ans au lieu de 3 ans l'âge des voitures d'occasion importée, et ce dans le cadre de la mesure prévue dans le projet de loi de finances (PLF) 2020. Intervenant au terme de l'audition du ministre du Commerce, Saïd Djellab dans le cadre du débat autour du PLF 2020, plusieurs députés ont affirmé que l'augmentation de 3 à 5 ans de l'âge des voitures était une «revendication des citoyens», la voiture étant devenue aujourd'hui «une nécessité et non plus un accessoire».

P. 6



PRÉSIDENTIELLE

La liste des candidats connue dans une semaine (ANIE)

P. 3

HASSAN RABEHI :

«Tirer des leçons de la Révolution de libération pour barrer la route à ceux qui veulent attenter à la stabilité du pays»

P. 4

ANP

Gaïd Salah en visite à l'Hôpital Central de l'Armée Nekkache-Mohamed Seghir

P. 24



SANTÉ

BÉBÉS SECOUÉS : 9 questions au pédiatre

On ne le sait pas toujours mais secouer violemment un bébé peut provoquer de graves lésions cérébrales.

P. p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (MISE À JOUR):

USMA-JSS, USMBA- JSK programmés le lundi 4 novembre (LFP)

Les matchs USM Alger- JS Saoura et USM Bel Abbes- JS Kabylie comptant pour la mise à jour du calendrier du championnat de Ligue 1 se dérouleront lundi 4 novembre 2019, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

P. 22

TRANSPORT AÉRIEN

Tassili Airlines lance une réduction de 30% sur ses vols desservant le grand Sud

P. 5

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Destruction de deux (2) casemates pour terroristes à Batna

P. 24

MÉTÉO

Temps dégagé sur le Centre et passages nuageux sur l'Est

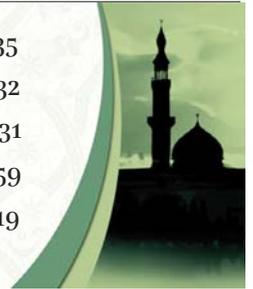
Sur les régions Centre et Ouest, excepté quelques bancs de brume près des côtes en début de matinée, le temps sera dégagé à peu nuageux. Sur les régions Est, quelques bancs de brume et ou de brouillard avec des nuages sont attendus en matinée près des côtes et sur les vallées, puis alternance d'éclairage et de passages nuageux le reste de la journée. Sur les régions sahariennes, des bancs de brumes avec quelques nuages sont attendus en matinée sur les Oasis, puis le temps deviendra peu nuageux. Le temps sera généralement dégagé sur les autres régions sahariennes.



Horaire des prières

Mardi 1^{er} Rabî al-awwal 1440

Fajr	05:35
Dohr	12:32
Asr	15:31
Maghreb	17:59
Isha	19:19



JEUDI À LA SALLE EL DJAZAÏR

Rencontre-débat sur «L'écriture de l'histoire de l'Algérie»



L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), organise jeudi 31 octobre à partir de 14h, à la salle El Djaïzaïr (Safex), une rencontre-débat qui portera sur la manière d'écrire l'histoire de l'Algérie au XXI^e siècle? L'apport de l'histoire à la vie intellectuelle, entre histoire destinée au grand public et histoire à caractère académique. Cette rencontre sera animée par MM. Mostefa Khiaïti (Exactions coloniales en Algérie, ANEP, 2019) et Zine El Abidine Bouacha (Riwaq el mout, ANEP, 2019). Un hommage posthume sera rendu à Fatima-Zohra Oufreha et Abderrahmane Berrouane dit Hadj Saphar.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Belmehti préside une réunion de la commission nationale de l'exercice des cultes autres que musulmans

Le ministre des Affaires religieuses, Youcef Belmehti, a présidé hier au siège de son département une réunion de la Commission nationale de l'exercice des cultes autres que musulman, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion, troisième du genre en 2019, a porté sur l'examen des préoccupations des associations religieuses des non musulmans", précise la même source.



INDUSTRIE

Signature d'une convention entre Sonelgaz et le groupe Imetal

Une convention cadre entre la Société algérienne de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) et le groupe des industries métallurgiques et sidérurgiques (IMETAL) sera signée aujourd'hui à Alger en présence de la ministre de l'Industrie et des mines, Djamilia Tamazirt et le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a annoncé lundi le groupe dans un communiqué. Cette convention cadre, qui sera paraphée en présence également du P-dg de Sonelgaz, M. Chaher Boulakhras, porte sur les prestations d'études, de fournitures et de constructions dans le domaine de la sidérurgie, de métallurgie, a précisé la même source. Elle porte également sur les constructions métalliques, les industries et équipements énergétiques, la récupération et le traitement de déchets ferreux et non ferreux, a précisé la même source.



ITMAS DE TIZI-OUZOU

Rencontre sur les opportunités de formation et d'investissement

L'Institut de technologie moyen agricole spécialisé de Tizi-Ouzou (ITMAS) a organisé hier, une rencontre de sensibilisation et d'orientation sous le thème «Opportunités de formation et d'investissement».



Météo

	Max	Min
Alger	23°	13°
Oran	23°	13°
Annaba	23°	15°
Béjaïa	22°	13°
Tamanrasset	27°	12°

THÉÂTRE D'ALGER CENTRE

Présentation de la pièce «L'épopée du million et demi de martyrs»

A l'occasion de la commémoration du 65^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale (1^{er} Novembre 1954), le théâtre d'Alger-Centre, présentera aujourd'hui, une pièce théâtrale intitulée «L'épopée des un million et demis de martyrs».

PARC NATIONAL DE THENIET EL HAD

Bivouac, randonnées et opération de reboisement



Dans le cadre de ses activités d'éducation environnementale et de développement de l'écotourisme dans les aires protégées, le parc national de Theniet El Had, a organisé à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre, un bivouac et une opération de reboisement. Cette première édition, qui a duré du 24 au 26 octobre, a regroupé des campeurs de plusieurs wilayas, des amoureux de la nature, associations de protection de la nature, et membres du club des amis de la montagne. La direction de ce parc a pris le soin de choisir le site idéal à cet effet, une clairière en zone de transition du parc. Des activités ont été programmées, tel que des plantations ainsi qu'une randonnée pédestre. L'occasion aussi, pendant ces trois jours, de mener une campagne de sensibilisation à travers des recommandations relatives à la préservation du site et de sa biodiversité. Les campeurs ont été éclairés sur l'importance, le rôle et les missions des aires protégées et de la conduite à tenir pour éviter toute nuisance et dégradations. Le parc national de Theniet El had, englobe l'unique cédraie occidentale d'Algérie, renferme des associations botaniques à l'exemple du cèdre de l'Atlas et du pistachier ou du chêne zeen, et c'est aussi, un des rares endroits où le chêne liège dépasse les 1600m. Un joyau qui mérite tous les égards.

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

Perturbation de l'AEP dans trois communes d'Alger

Dans le cadre du renforcement de l'alimentation en eau potable des communes de Sidi moussa, Eucalyptus et Baraki, la Direction des ressources en eau de la wilaya d'Alger, engagera aujourd'hui de 06h à mercredi 30 octobre à 02h des travaux de raccordement d'une nouvelle station de pompage. Les travaux localisés dans la commune de Baraki engendreront des perturbations dans l'alimentation en eau potable qui impacteront les quartiers des communes de Baraki (Bentalha en totalité, 2004 logement, 13 hectares houache Mihoub 1, 2 et 3, El Merdja en partie), Eucalyptus (Menassria), Sidi Moussa (Si Belaid, Haouche Ghaouhaou). L'alimentation en eau potable reprendra progressivement durant la journée du mercredi 30 octobre.



JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

Les agents du PNG auprès des pensionnaires du foyer des personnes âgées

Dans le cadre de la célébration de la journée nationale de l'arbre qui correspond au 25 octobre de chaque année sous le slogan «Un arbre pour chaque citoyen», le Parc national du Gouraya a organisé hier, une opération de plantation d'arbres (Mûriers, rosiers, caroubiers...etc), au niveau du foyer des personnes âgées sis à Sidi Ouali -Bejaïa.



LE 2 NOVEMBRE AU SILA

Vente-dédicace avec Zine El-Abidine Bouacha



Dans le cadre de la 24^e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA 2019), l'écrivain Zine El-Abidine Bouacha, animera une séance vente-dédicace autour de son ouvrage «Le couloir de la mort», samedi 2 novembre au Stand de l'AENP (Pavillon C).

PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE: La liste des candidats connue dans une semaine (ANIE)

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, dimanche, qu'elle était en passe d'examiner les dossiers des postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre, dans l'attente de l'annonce de la liste des candidats dans un délai n'excédant pas une semaine. Dix (10) commissions ad hoc chargées de l'examen des dossiers des postulants à la candidature pour la prochaine Présidentielle et de la vérification de la véracité des informations fournies, ont été installées», a déclaré à l'APS, le chargé de Communication auprès de l'ANIE, Ali Draâ, soulignant que l'Autorité «dispose de sept (07) jours pour trancher les dossiers, conformément à la loi organique portant régime électoral».

Par ailleurs, M. Draâ a démenti les informations relayées, selon lesquelles certains postulants auraient déposé leurs dossiers après expiration des délais légaux, soulignant que les 8 derniers postulants étaient arrivés au siège de l'ANIE avant minuit.

Selon la loi, l'ANIE est appelée à «statuer sur la validité des candidatures à la Présidence de la République par décision dûment motivée dans un délai de sept (7) jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature. la décision de l'ANIE est immédiatement notifiée à l'intéressé».

En cas de rejet, le concerné peut éventuellement introduire un recours auprès du Conseil Constitutionnel, et ce, dans les 48 heures qui suivent l'heure de la notification.

L'ANIE transmet, également, au Conseil Constitutionnel ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant pas 24 heures à

compter de la date de l'annonce de ses décisions.

Le Conseil Constitutionnel devra valider, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du Président de la République, y compris les recours dans un délai de 7 jours à partir de la date de transmission de la dernière décisions de l'ANIE.

Le délai pour le dépôt des dossiers de candidature à la Présidentielle s'est achevé hier samedi (26 octobre 2019) à minuit, conformément à l'article 140 de la loi organique portant régime électoral qui stipule que la déclaration de candidature doit être déposée, au plus tard, dans les 40 jours suivant la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral et en application des dispositions de la décision du 8 octobre 2019 rendue par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) fixant les modalités et procédures de dépôt de la déclaration de candidature à la présidence de la



République. Sur un total de 147 postulants ayant procédé au retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles, seuls vingt deux (22) ont déposé leurs dossiers de candidature au niveau de l'ANIE, à la lumière de l'absence totale de l'élément féminin.

Entre autres postulants ayant déposé leurs dossiers de candidature: le Secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi, le président du Mouvement El-Bina Abdelkader Bengrina, le président du parti Talaie El Houriyet, Ali Benflis, le président du Front AL-

Moustakbel, Abdelaziz Belaid, l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, le journaliste Slimane Bekhlil et l'enseignant universitaire Fares Mesdour.

La nouvelle loi organique relative au régime électoral fait obligation aux candidats à la présidentielle de présenter cinquante mille (50.000) signatures individuelles au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale.

Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas.

Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1200.

SAFAV-MB DE TIARET: Livraison de 721 véhicules de différents types et genres

Pas moins de 721 véhicules de différents types et genres ont été livrés, hier à Tiaret, à des entreprises nationales publiques et privées, au siège de la Société algérienne de fabrication de véhicules Mercedes Benz (SAFAV-MB) de Ain Boucheikif relevant du ministère de la Défense nationale (MDN).

Le Directeur général de la société SAFAV-MB, Karim Kharoubi a indiqué que cette cérémonie de livraison, présidée par le président du Conseil d'administration de SAFAV-MB, le général Ismail Krikrou, coïncide avec la célébration du 65e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale, signalant que sur ce quota, 100 bus de 30 places de nouvelle marque "Sprinter" destinés au transport scolaire sont réservés au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire dans le cadre d'un marché conclu entre les deux parties englobant un total de 4.500 bus.

Il a été procédé à la fabrication de nouvelles marques de véhicules blindés de transport de fonds dont l'entreprise de services et d'équipements sécuritaires "Amenal" a acquis une vingtaine, en plus d'un autre type de véhicules consacrés au transport des détenus au profit de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et de véhicules pour le transport de personnalités importantes, a-t-il fait savoir.

Le même responsable a fait remarquer que la nouvelle marque sophistiquée "VS 30" se distingue par des caractéristiques répondant aux normes de sécurité et de bien-être, soulignant que la fabrication de ce type de sprinter, qui a débuté l'an dernier à l'usine mère du partenaire allemand, a été lancée en production à l'usine de la SAFAV-MB d'Ain Boucheikif en avril dernier nécessitant l'extension de la chaîne de production en ajoutant 20 nouvelles unités au sein de l'usine et le recrutement de 150 employés nouveaux.

La production de l'ancien type de sprinter a été arrêtée avec le lancement de la fabrication des véhicules "VS 30", a-t-il encore indiqué, signalant que SAFAV-MB, qui envisage de concrétiser des projets d'investissements, s'apprête à se lancer prochainement dans la 3e étape de production à travers la création d'une usine de peinture des véhicules.

Au passage, il a rappelé que la première étape portait sur le montage partiel et la deuxième sur une intégration totale et la 4e concerne la soudure.

Le Directeur général de l'Entreprise algérienne des véhicules et président du conseil d'administration de la SAFAV-MB, le général Ismail Krikrou a, de son côté, fait part du bilan d'activités des sociétés relevant de l'industrie militaire, signalant la production de 7.600 véhicules tout terrain et de 19.000 véhicules Sprinter à Ain Boucheikif depuis le début de la production en 2014, en plus de 9.500 bus et camions de 44 tonnes à l'usine de Rouiba.

Il a également rappelé la livraison de 330 véhicules de différents types et genres dont des véhicules légers, de terrain et de transport des militaires au profit de la direction centrale du matériel relevant du ministère de la Défense nationale, de 102 véhicules en faveur de la DGSN, de 19 véhicules légers pour la DGSN, de 19 autres pour le ministère de la Justice, de 26 pour les unités de Sonatrach et d'un autre lot pour les collectivités locales des wilayas de Tiaret, Tamanrasset, Guelma, Annaba Saida, Oum El Bouaghi, M'sila, Ain Defla et Illizi.

En outre, 35 véhicules ont été livrés à des entreprises économiques publiques et privées et le restant à de jeunes investisseurs au titre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes ANSEJ, a-t-il ajouté.

Le Directeur général de la société des services de commercialisation et de distribution relevant de la même entreprise économique militaire, Hamoudi Tazrouiti a signalé la mise à niveau actuellement des entreprises commerciales de la Société nationale d'industrie de véhicules (SNVI) en vue de créer des points de vente et de services après vente à Oran, Sétif et Ouargla, en attendant le lancement de la même opération à Tiaret et Béchar. Cette société dispose d'un potentiel de pièces de rechange d'origine, a-t-il fait savoir.

JUSTICE Le ministère de la Justice dément le gel du mouvement annuel des magistrats

Le ministère de la Justice a démenti, dimanche dans un communiqué, l'information contenue dans un présumé communiqué «illégal» rendu public aujourd'hui, selon laquelle les résultats du mouvement annuel des magistrats auraient été gelés.

Selon le ministère, ce communiqué «constitue une violation des dispositions de l'article 17 de la loi organique n° 04-12 du 6 septembre 2004 fixant la composition, le fonctionnement et les attributions du Conseil supérieur de la Magistrature (CSM), et qui stipule explicitement que le CSM tient deux sessions ordinaires par an et peut

tenir des sessions extraordinaires sur convocation de son président ou de son vice-président.

«Cette pratique constitue une atteinte aux prérogatives et autorités au Chef de l'Etat, en sa qualité de président du CSM et au ministre de la Justice, Garde des Sceaux, étant les seuls à avoir la prérogative de convoquer le CSM», a noté la même source.

Le ministère juge «déplorable qu'une telle attitude émane de juristes, magistrats et enseignants universitaires, censés veiller au respect de ces bases».

«La 1ère session ordinaire du CSM s'est clôturée le 24 octobre 2019,

conformément au PV de la réunion qui a été dressé par le secrétaire du CSM», a noté la source, ajoutant que «le maintien de la session ouverte, selon le présumé communiqué, est en contradiction avec le PV du CSM relatif à la clôture de la session».

«Compte tenu du fait que cette réunion s'est tenue dans un lieu inconnu et en dehors du siège du CSM et vu l'absence de la majorité de ces membres, le communiqué qui en découle ne porte aucune signature, et de ce fait le ministère de la Justice considère le document en question nul et non avenu», conclut le communiqué du ministère.

SAHARA OCCIDENTAL

Des parlementaires algériens réitèrent le soutien au peuple sahraoui et à sa juste cause

Des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont effectué hier une visite à l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) au cours de laquelle ils ont réitéré le soutien au peuple sahraoui et à sa juste cause.

Lors de l'audience que lui a accordée l'ambassadeur de la RASD en Algérie et membre du Secrétariat national sahraoui, Abdelkader Taleb Omar, la dé-

légation parlementaire algérienne a affirmé que «la position algérienne repose sur des constantes et des convictions solidement ancrées et puisées des principes et valeurs de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954».

L'entretien a été l'occasion de souligner le rôle des instances parlementaires internationales dans le soutien de la lutte du peuple du Sahara Occidental, dernière question de

décolonisation en Afrique.

Pour sa part, l'ambassadeur sahraoui a rappelé «la position algérienne constante en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance», soulignant que peuple sahraoui en était fier et reconnaissant.

Le diplomate sahraoui a informé les membres de la délégation des développements de la question sahraouie et les échéances aux-

quelles se prépare le peuple sahraoui, lesquelles, a-t-il dit, constitueront un catalyseur à sa lutte pour le recouvrement de son droit à la liberté et à l'indépendance.

La délégation parlementaire algérienne comprenait notamment le responsable de la commission des affaires étrangères à l'APN, Abdellaoui Abdelkader, et la présidente du groupe d'amitié Sahara Occidental-Algérie, Saida Bounab.

Rabehi : «La presse nationale soucieuse de l'accompagnement du développement du pays à l'aube d'un rendez-vous crucial»

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi a affirmé, hier à Alger, que la presse nationale, à sa tête l'audiovisuel, était soucieuse de l'accompagnement du développement du pays à l'aube d'un rendez-vous crucial, à savoir l'élection présidentielle du 12 décembre prochain.

Dans une allocution à l'occasion de la commémoration du 57^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la Radio et Télévision algérienne (RTA), le 28 octobre 1962, M. Rabehi a déclaré que «la presse nationale, et à sa tête l'audiovisuel, est soucieuse de l'accompagnement du développement du pays à l'aube d'un rendez-vous crucial pour l'histoire de la nation, à savoir l'élection présidentielle du 12 décembre prochain».

«Nous sommes convaincus que la presse, à l'instar de toutes les institutions et franges du peuple, mesure en cette conjoncture particulière, l'impératif de se mobiliser pour amorcer une nouvelle étape dans le processus d'édification et de stabilité auquel nous aspirons tous, par loyauté aux combats de nos ancêtres et en hommage à leurs énormes sacrifices», a ajouté le ministre.

A cette occasion, M. Rabehi a rappelé que la première génération des enfants de la RTA, «avaient relevé tous les défis, à commencer par l'action militante, à travers les ondes de la Radio secrète, puis en assurant la continuité de la diffusion et la formation des compétences nationales, qui ont porté le flambeau génération après l'autre».

Il a salué, dans ce sens, «l'apport de l'ensemble de ces compétences à la consécration de la souveraineté nationale sur cet établissement médiatique stratégique, demeuré fidèle à sa mission sacrée de défense de l'intérêt du pays et d'accompagnement des aspirations et besoins croissants de toutes les catégories sociales».

La RTA a préservé pour l'histoire le courage et le dévouement de la première génération qui a porté haut et fort la voix de la cause algérienne dans les fora internationaux, hissée en exemple pour les mouvements de libération, de par le monde, a affirmé M. Rabehi estimant que «son mérite dans la victoire contre la force coloniale, la plus puissante du siècle moderne, n'est pas moindre que celui de tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour le recouvrement de la souveraineté nationale».

Aujourd'hui, la Radio et la Télévision algériennes sont pleinement conscientes de l'ampleur et de la responsabilité qu'impose l'enjeu de l'heure, qui est tout aussi important que l'enjeu de la libération du joug colonial, a-t-il dit mettant en avant le lien à la patrie que la famille de la Radio et Télévision algérienne préserve précieusement en étant la voix reliant toutes les préoccupations de la société.

A ce propos le ministre a évoqué «les positions professionnelles honorables des travailleurs et fonctionnaires de la Radio et de la Télévision à l'égard de leur pays, notamment dans les situations où la presse, tous médias confondus, est mobilisée pour la défense des constantes de la Nation et ses choix décisifs».

Évoquant la célébration du 1^{er} Novembre, la fin de la semaine prochaine, le ministre a déclaré que «lorsque le peuple a fait le choix de la lutte armée pour la libération définitive de l'occupation abjecte, l'unité des rangs avait été une boussole pour notre Glorieuse Révolution, dont nous nous apprêtons à commémorer le 65^e anniversaire du déclenchement dans la fidélité au Message des valeureux Chouhada et vaillants Moudjahidines», a-t-il dit. «Notre mémoire collective demeurera reconnaissante à notre Glorieuse Révolution pour les valeurs consacrées en termes d'abnégation dans l'amour et la défense de la patrie, mais aussi de solidarité entre l'ensemble de ses enfants qui se sont dressés en rempart face aux ennemis où qu'ils soient et quelques soient leurs agendas», a poursuivi M. Rabehi.

A ce propos, il a tenu à «louer le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), qui veille en toutes circonstances, avec professionnalisme et constance, à la protection des frontières nationales et de l'intégrité territoriale, et à la garantie de la sécurité et la quiétude à la population à travers tous le pays».

«Nous saluons avec respect et considération les forces de notre glorieuse Armée et tous ceux qui œuvrent au service de l'Algérie et à la réalisation de son développement dans tous les domaines, a conclu le ministre.

TÉLÉVISION-RADIO Célébration du 57^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté sur la Radio et la Télévision

La Radio et la Télévision algériennes ont célébré, hier, le 57^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté sur ces deux entreprises par une cérémonie présidée par le ministre de la communication, porte-parole du gouvernement, ministre par intérim de la Culture, Hassan Rabehi.

Une gerbe de fleurs a été déposée et la Fatiha du Coran a été récitée à la mémoire des journalistes tombés au champs d'honneur lors de la révolution ainsi que les journalistes et travailleurs de la Radio et de la Télévision victimes du devoir national.

Lors de cette cérémonie, l'ancien Directeur général de la Radio algérienne, Chaabane Lounakel et la Directrice générale actuelle, Nacéra Cherid ont été honorés pour leurs efforts consentis dans la promotion du travail radiophonique ainsi que le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha.

Dans son allocution, Mme Cherid a indiqué que l'anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la radio constitue une occasion pour se remémorer «la bravoure des prédécesseurs qui ont relevé le défi de poursuivre la diffusion, en comptant sur les compétences nationales».

«La période actuelle constitue, en elle-même, un nouveau défi que relèvent les journalistes et



travailleurs de l'entreprise, notamment en cette étape décisive que traverse le pays», a-t-elle ajouté.

Mme. Cherid a passé en revue également les défis de l'heure notamment au plan technologique, mettant en avant l'importance de la formation des ressources humaines sur laquelle se penche la Radio Algérienne à travers une session de formation et la relance de plusieurs autres programmes qui étaient jusque-là suspendus».

Par la même occasion, une cérémonie a été organisée à l'établissement de la Télévision algérienne où nombre de retraités ont été honorés en guise de reconnaissance de leur apport lors de leur parcours professionnel.

C'est là une opportunité pour vanter l'apport de tous ceux qui ont laissé leur empreinte mais aussi s'inspirer des employés qui ont prouvé que l'Algérien était en mesure de relever toutes sortes de défis», a eu à souligné M. Youcef Sahraoui, Direc-

teur de l'Information. Le 57^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la Radio et Télévision algérienne (RTA) se veut une halte pour commémorer les contributions des journalistes et techniciens algériens ayant fait montre de professionnalisme et de capacité de gestion en substituant le drapeau français par l'emblème national suite au départ des équipes françaises qui ont équipé sur l'impossibilité de continuer la diffusion.

Tirer des leçons de la Révolution de libération pour barrer la route à ceux qui veulent attenter à la stabilité du pays

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi a affirmé, hier à Alger, que le peuple algérien était appelé à tirer des enseignements de la Révolution de libération en vue de consolider sa volonté et sa détermination et barrer la route à tous ceux qui veulent attenter à la sécurité et la stabilité de l'Algérie.

S'exprimant en marge de l'inauguration d'une exposition de photos traçant 17 ans de période coloniale, M. Rabehi a indiqué que le peuple algérien était appelé à «tirer des enseignements» des sacrifices énormes consentis par nos ancêtres pour libérer notre patrie du joug colonial, afin que s'installent chez eux une véritable volonté et une forte détermination pour barrer la route à tous ceux qui veulent attenter à la sécurité et la stabilité du pays.

La sécurité et la stabilité requièrent, selon le ministre, d'énormes sacrifices, d'où l'impératif de tirer des leçons de l'Histoire de l'Algérie pour mener le pays à bon port en bénéficiant de ses potentialités qu'il conviendrait de mettre au profit du peuple algérien.

M. Rabehi a salué, à cette occa-



sion, les efforts déployés par le Centre national de documents, de presse, d'image et d'information (CNDPI), organisateur de l'exposition, en vue de préserver la mémoire de l'Algérie et permettre ainsi aux générations futures d'apprendre sur l'histoire de leur pays.

Organisée au Palais de la Culture, Moufidi Zakaria, l'exposition re-

groupe quelque 500 photos démontrant la cruauté des crimes perpétrés par la France coloniale en Algérie, les rencontres entre les dirigeants de la guerre et la partie française lors des Accords d'Évian, la proclamation du cessez-le-feu en mars 1962 et la participation des Algériens au référendum sur l'autodétermination le 1^{er} juillet 1962.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le projet de loi sur les collectivités territoriales confère «davantage de prérogatives» aux élus locaux

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire Salah Eddine Dahmoune a affirmé, hier à Alger, que le projet de loi sur les Collectivités territoriales confère «davantage» de prérogatives aux élus locaux et «l'autonomie» aux communes dans la gestion de leurs ressources financières afin de leur donner un rôle économique «actif».

«Le projet de loi sur les Collectivités territoriales, dont l'élaboration a été finalisée par le ministère, confère davantage de prérogatives aux élus locaux, en ce sens que c'est eux qui représente les citoyens et connaissent leurs préoccupations», a déclaré le ministre de l'Intérieur en marge de l'inauguration du nouveau siège de la commune d'Husseïn Dey, dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection à Alger.

Exhortant les élus locaux et les présidents des APC à soumettre aux citoyens des différents projets afin d'en donner leur avis, M. Dahmoune a précisé que ce projet de loi «accorde aux communes une grande autonomie en matière de gestion de leurs ressources» afin de jouer «un rôle actif dans l'économie nationale», a-t-il dit.

Lors de l'inauguration d'une unité de production de médicaments relevant du



Groupe Saidaï à El Harrach, le ministre a mis en avant l'impératif de «prendre en charge les problèmes des chercheurs dans tous les secteurs», appelant à l'encouragement «des recherches scientifiques pour le développement de la production nationale».

Dans la commune de Bab El Oued, le ministre a fait savoir, lors de la pose de la première pierre de la recons-

truction du marché des Trois Horloges que «les espaces commerciaux de cette structure de proximité seront distribués à ses anciens commerçants».

Par ailleurs, M. Dahmoune a insisté, à l'occasion de l'inauguration du complexe sportif de la commune de Rouiba, sur la nécessité de doter les nouvelles structures sportives d'équipements de sécurité et de surveillance

modernes pour la protection des supporteurs et des athlètes. Il a ajouté que le Gouvernement s'apprête à accorder la gestion des structures sportives aux jeunes porteurs de projets.

Accompagné du wali d'Alger Abdelkhalek Sayouda, le ministre poursuit sa visite dans les différents chantiers de projets au niveau des communes de H'raoua, Reghaïa, Beraki, Draria et El Biar.

FORMATION PROFESSIONNELLE:

Un plan de formation des enseignants du secteur avant février 2020



Le ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels Belkheir Dadda-Moussa a annoncé hier à Laghouat le lancement d'un plan de formation des enseignants du secteur avant le mois de février prochain.

«Un plan de formation locale, nationale et internationale sera lancé avant février prochain en faveur des enseignants, maillon essentiel dans le dispositif de la formation professionnelle, pour contribuer à l'amélioration de leurs compétences», a indiqué le ministre lors de l'inspection de structures relevant de son département dans cette wilaya. M. Dadda-Moussa a mis l'accent sur la prise en charge des encadreurs du secteur par la réunion des conditions appropriées leur permettant de mener à bien leur mission pédagogique.

Les programmes de formation visent, outre l'amélioration du niveau, la formation de compétences en mesure, à travers la nomenclature de spécialités de formation répondant aux besoins de l'économie, de monter des entreprises et de se lancer dans des investissements susceptibles de booster l'économie nationale, a-t-il expliqué. Concer-

nant l'adaptation de la formation théorique avec la pratique, le ministre a évoqué la nécessaire conclusion de conventions avec les différents secteurs d'activités, en vue d'assurer une formation pratique mutuellement bénéfique, assurant à la fois une formation de qualité aux stagiaires et un service public aux secteurs d'activités.

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a, par ailleurs, présidé une cérémonie de si-

gnature de deux conventions de coopération et de coordination, l'une avec le secteur de l'Emploi et l'autre avec l'entreprise JGC (opérant à Hassi-R'mel dans le domaine de la compression de gaz opérant. Auparavant, il a été procédé à l'inauguration au chef lieu de wilaya d'un institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) et un institut national d'enseignement professionnel, baptisés respectivement des noms du Moudjahid Kerkebane et du Chahid Krim Belkacem, et cumulant une capacité de 1.500 places. Dans la commune de Laghouat, le ministre a inspecté des ateliers de formation qualifiante relevant du centre de formation professionnelle et d'apprentissage Ahmed Linani, avant de s'enquérir de deux ateliers d'apprentissage des mécanismes de régulation et d'électricité industrielle au niveau de la structure maintenance de Sonatrach. Au terme de sa visite de travail et d'inspection, il a présidé au siège de la wilaya une séance de travail avec les cadres du secteur, les membres du conseil de partenariat et le partenaire social.

TRANSPORT AÉRIEN

Tassili Airlines lance une réduction de 30% sur ses vols desservant le grand Sud

La compagnie aérienne nationale, Tassili Airlines, a annoncé lundi le lancement d'une réduction de 30% sur les tarifs de ses billets réguliers domestiques, en faveur des habitants du grand sud algérien.

"Tassili Airlines Spa, lance une réductions de 30% sur les tarifs des billets réguliers domestiques conférant ainsi, à la population du grand sud, la possibilité de profiter de ce service d'utilité publique dans les meilleures conditions de ponctualité, de tarification et de qualité", a précisé la même source dans un communiqué.

Ainsi, le billet réduit de 30%, en aller-retour valable aussi

EDUCATION

M. Belaabed appelle l'enseignant à «adopter des positions positives que l'histoire enregistrera»

Le ministre de l'Éducation Nationale, Abdelhakim Belaabed a appelé dimanche à Annaba l'enseignant à «adopter des positions positives que l'histoire enregistrera en cette conjoncture sensible que traverse le pays». Lors de sa visite dans la wilaya, le ministre a relevé que «l'histoire du pays attribue à l'enseignant des positions qui ont permis par le passé de remporter le défi d'affirmation de la dimension culturelle de la révolution libératrice et de maintenir solide l'école algérienne», ajoutant «qu'aujourd'hui cet enseignant est appelé, au moment où le pays se dirige vers des élections importantes, à prendre des positions qui assurent la stabilité de l'Algérie et en préserve la cohésion». La mission pédagogique de l'enseignant s'accompagne toujours d'une mission patriotique, a déclaré.

Belaabed qui a salué le rôle de l'enseignant dans l'éducation des générations aux valeurs de l'amour de la patrie et sa défense. Il a également affirmé «le travail du secteur pour la prise en charge des préoccupations de la famille de l'éducation et la réunion des conditions nécessaires pour sa stabilité». Le ministre a annoncé à ce propos la création «d'ateliers ouverts appuyés par le gouvernement pour étudier et prendre en charge les préoccupations des enseignants dont celles exprimées par les récentes actions de protestation des enseignants». «Ces revendications pédagogiques et professionnelles sont légitimes et doivent être respectées et traitées avec sincérité et dans le cadre du dialogue entre les représentants des enseignants et l'administration centrale du secteur», a affirmé le ministre qui a ajouté que le dialogue demeure «la voie susceptible de permettre la résolution de toutes les problématiques posées» avant de saluer «le degré de conscience et de responsabilité affiché par les syndicats du secteur». Dans une conférence animée au terme de sa visite, le ministre a annoncé une série de mesures prises par son département pour alléger les sanctions prises contre les élèves concernés par les cas de fraude au cours des épreuves du Brevet de l'enseignement moyen (BEF) réaffirmant que «la scolarité demeure obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans». Il a aussi salué «le bond qualitatif» réalisé en matière de maîtrise dans la gestion de la plateforme numérique d'inscription aux épreuves de fin de cycles relevant que l'opération d'inscription a concerné durant ces trois premiers jours 49 % des concernés. Il a également annoncé des opérations de promotions au profit de 45.000 enseignants de divers paliers. Dans la circonscription administrative nouvelle de Dhraa Errich, le ministre a inauguré une école primaire et un lycée de 1000 avant de lancer le chantier d'un lycée de 600 places à Tréat et celui d'un CEM à Berrahal. Au cours des différents points de sa tournée, le ministre a relevé les indices positifs de la scolarité dans la wilaya.

bien en achat à partir du nord que du sud, est proposée aux passagers souhaitant voyager à partir d'Alger vers Tamanrasset, Djanet, Adrar, Bechar, Illizi et Tindouf, ainsi qu'à partir d'Oran vers Adrar et Bechar.

Il est à noter que cette réduction, est "disponible en agence commerciale Tassili Airlines, sur le réseau d'Agences agréées et intermédiaires, ainsi que sur le site web de la compagnie www.tassiliairlines.dz".

Pour rappel, le 2 novembre prochain connaîtra le renforcement du réseau de transport régulier domestique par l'introduction de trois (03) nouvelles fréquences programmées sur

IMPORTATION DES VOITURES D'OCCASION : Les membres de la commission des Finances pour une augmentation à 5 ans de l'âge des véhicules concernés



Les membres de la Commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé, dimanche, à la nécessité de porter à 5 ans au lieu de 3 ans l'âge des voitures d'occasion importées, et ce dans le cadre de la mesure prévue dans le projet de loi de finances (PLF) 2020.

Intervenant au terme de l'audition du ministre du Commerce, Saïd Djellab dans le cadre du débat autour du PLF 2020, plusieurs députés ont affirmé que l'augmentation de 3 à 5 ans de l'âge des voitures était une «revendication des citoyens», la voiture étant devenue aujourd'hui «une nécessité et non plus un accessoire».

«Les citoyens se plaignent de la limitation à 3 ans de l'âge des voitures d'occasion. Nous le sommes tout autant car il y a consensus quant à l'infructuosité de la mesure», a affirmé un des membres de la commission. D'autres députés ont proposé d'autoriser l'importation des voitures roulant au diesel, arguant dans ce sens que les unités d'assemblage de voitures en Algérie produisent elles aussi des véhicules à motorisation diesel.

Des membres de la Commission ont appelé à imposer une réduction des prix des voitures montées en Algérie et à la révision du cahier des charges pour «ne plus être dans le besoin d'importer des voitures d'occasion». Répondant à ces interventions, le ministre du Commerce a indiqué que l'importation des voitures touristiques de moins de trois ans par les citoyens sur fonds propres conformément aux dispositions prévues dans le PLF 2020, était une «première étape», les pouvoirs publics devant étudier par la suite les résultats de cette opération. S'agissant de l'importation des voitures roulant au diesel, M. Djellab a affirmé que «l'importation exclusivement de voitures à moteur essence est une question tranchée et irréversible».

La séance, présidée par Tarek Dridi, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khouil, a vu le soulèvement de plusieurs préoccupations notamment le manque de marchés de proximité et de gros, le retard accusé en matière de numérisation, l'imprécise définition des secteurs stratégiques concernés par le maintien de la règle 49/51, la promotion des exportations en sus du dossier du contrôle des minoteries.

Dans ce cadre, le ministre a fait état, en réponse à ces préoccupations, de l'ouverture de 381 marchés à travers les quartiers et cités sur un total de 581 marchés programmés, imputant cette situation à plusieurs entraves rencontrées, dont «les P/APC non coopérants».

Pour ce qui est du contrôle des minoteries, M. Djellab a affirmé qu'un suivi se fait au niveau de ces minoteries en terme de traçabilité du blé tendre subventionné pour avoir une meilleure connaissance des capacités réelles de transformation des 403 minoteries réparties à travers le territoire national.

Les opérations de contrôle effectuées par les brigades mixtes composées d'agents des douanes, du commerce et des impôts, ont donné lieu à des poursuites contre 46 minoteries pour des cas de non facturation dont le montant s'élève à 783,368 milliards DA.

Concernant la suppression de la règle 49-51 dans les secteurs non stratégiques, le ministre a estimé qu'il s'agit là d'un retour au réalisme économique. En dehors des hydrocarbures, les secteurs stratégiques concernés par le maintien de cette mesure seront définis sur la base de données et de normes claires, a-t-il assuré.

DROIT ADDITIONNEL PROVISOIRE DE SAUVEGARDE : Djellab : «21 milliards DA de bénéficiaires au cours des 9 premiers mois de 2019»

Le Trésor public a bénéficié de 21 milliards Da en recettes, au cours des neuf premiers mois de l'année 2019, suite de l'application du Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS), a révélé, dimanche à Alger, le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

Auditionné par la Commission des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre des débats autour du Projet de loi de finances (PLF) 2020, M. Djellab a présenté un bilan de son secteur portant sur plusieurs points, dont les efforts fournis dans le cadre de la rationalisation des importations à travers l'encouragement de la production nationale.

Le ministre a entamé sa présentation par le commerce extérieur en évoquant l'opération d'évaluation effectuée par ses services, début 2018, concernant le système des licences d'importation imposées sur certaines marchandises au cours des années 2016 et 2017, et les mesures relatives à la suspension de l'importation de certains produits et marchandises pour encadrer l'opération de commerce extérieur, un mécanisme abandonné car ayant montré ses limites dans la réalisation des objectifs tracés, en particulier la réduction de la facture d'importation, a-t-il précisé.

«Ainsi, le Gouvernement a recouru dès 2018 à la mise en place d'un dispositif de gestion et de suivi des

mesures préventives comprenant des représentants des secteurs du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, des douanes, des impôts, de la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (CACI), dans le but d'examiner les demandes de protection de la production nationale à travers la mise en place de mesures de sauvegarde», a-t-il détaillé.

«La liste comprend 992 positions tarifaires portant sur les produits agricoles et alimentaires, de transformation et produits industriels. Le Trésor public a bénéficié, à la faveur de l'application du mécanisme de protection de la production nationale (DAPS), de 21 milliards DA au cours des neuf premiers mois de 2019, a-t-il ajouté. Répondant aux interrogations des députés sur la liste des marchandises concernées par le DAPS, le ministre a rappelé l'existence d'une commission interministérielle qui se charge de l'actualisation de la liste des marchandises, tous les trois mois.

Abordant l'encouragement de l'exportation, M. Djellab a fait savoir que l'accent est mis actuellement



sur la vulgarisation du produit national sur les marchés extérieurs en vue de lui permettre d'y accéder.

A ce titre, le Premier responsable du secteur a rappelé la participation à 20 foires internationales prévues dans le cadre du programme annuel des manifestations économiques à l'étranger pour l'année 2019, avec la participation de quelque 403 entreprises économiques.

La participation aux foires internationales a été couronnée par la conclusion de transactions commerciales avec des sociétés de plusieurs pays, à l'image des Emirats arabes unis (EAU), Allemagne, Syrie et la Russie, a-t-il encore rappelé. Dans le même ordre d'idées, M. Djellab a évoqué

l'organisation de cinq manifestations économiques et commerciales au niveau national, dont celle de la manifestation Assihar, affirmant qu'il sera procédé au parachèvement de la participation dans les manifestations restantes du programme tracé pour l'année 2019, lequel comprend quatre manifestations au niveau nationale et trois autres à l'étranger.

Le ministre a également rappelé l'organisation par son secteur de deux conférences, une sur les start-ups et l'autre sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), lesquelles sont importantes dans le cadre de l'intégration régionale de l'économie nationale, a-t-il souligné.

EXPORTATION DU CIMENT : L'Algérie a enregistré une hausse exceptionnelle durant les huit premiers mois 2019



Les exportations algériennes du ciment ont dépassé 46 millions de dollars durant les huit premiers mois de 2019, une hausse exceptionnelle de près de 275%, en comparaison avec la même période de l'année d'avant, a appris hier l'APS auprès de la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD).

Les exportations de ciments hydrauliques, y compris le ciment non pulvérisé appelé «clinker», ont connu une nette amélioration, passant de 12,45 millions de dollars durant les huit premiers mois de 2018 à 46,65 millions de dollars à la même période de l'année en cours, soit une évolution de 274,75%, a précisé la même source. L'Algérie ambitionnait d'augmenter ses exportations de ciment à 500 millions de dollars, au cours des cinq prochaines années, selon les prévisions rendues publiques du ministère de l'Industrie et des Mines.

L'excédent dans la production du ciment devrait atteindre, au cours des cinq prochaines années, entre 10 et 15 millions de tonnes, ce qui permettra, de porter les exportations de ce matériau de construction à 500 millions de dollars. Les prévisions pour 2020 tablent sur une capacité de production nationale de l'ordre de 40,6 millions de tonnes, répartie respectivement entre le Groupe public industriel des ciments d'Algérie (GICA/ 20 millions de tonnes), le particulier Lafarge Holcim Algérie (11,1 millions de tonnes), et le reste des opérateurs privés (9,5 millions de tonnes).

Cinq produits cumulent plus de 77% des exportations hors hydrocarbures

Afin de décortiquer les différents aspects liés au développement de la filière ciment en Algérie et les opportunités et perspectives d'exportation, une Conférence internationale sur

l'industrie du ciment (SEICA 2019), première du genre, se tiendra le 22 décembre prochain au Palais des expositions (Pin Maritime) à Alger.

Par ailleurs, les Douanes algériennes ont fait savoir que cinq produits ont totalisé plus de 77% des exportations hors hydrocarbures (EHH) durant les huit premiers mois de 2019. Il s'agit des exportations des engrais minéraux ou chimiques azotés, représentant 32% de la valeur globale des exportations hors hydrocarbures, ont atteint près de 559,6 millions de dollars, soit une baisse de 1,5%, au cours des huit premiers mois de 2019, par rapport à la même période de l'année 2018. Les exportations des huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons ont, quant à elles, totalisé 329,60 millions de dollars, une baisse de 36%. Alors que les exportations de l'ammoniac anhydre ont engrangé 198,5 millions de dollars, une baisse de près de 30%.

Les exportations des sucres de canne et de betteraves ont augmenté de 3,80% pour atteindre 167,88 millions de dollars. Enfin, la valeur des exportations des phosphates de calcium naturels ont 47,79 millions de dollars, soit une augmentation de 45,85%, durant la même période de comparaison.

Pour rappel, les EHH restent marginales sur les huit premiers mois de l'année en cours, avec 1,74 milliard de dollars, ce qui représente 7,2% du volume global de l'ensemble des exportations algériennes, contre 1,93 milliard de dollars durant la même période en 2018, en baisse de 9,8%.

CONCURRENCE:

L'impératif d'adapter le cadre juridique pour faire face aux défis du numérique

Le président du Conseil de la concurrence, Amara Zitouni, a appelé hier à l'adaptation du cadre juridique régissant la concurrence, la protection du consommateur et la protection des données pour faire face aux défis imposés par le développement des entreprises technologiques, dominant le marché international.

«L'Algérie, à l'instar des autres pays du monde, doit trouver des moyens pour contrecarrer les effets négatifs résultant des dominations du marché du numérique par un nombre restreint d'entreprises technologiques, à leur tête les GAFAs (Google, Apple, Facebook et Amazon)», a indiqué M. Zitouni lors d'une journée d'étude sur «la problématique de la concurrence dans le contexte de l'économie numérique», organisée par le Conseil de la concurrence en collaboration avec la Conférence de Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

Les défis imposés par le développement de ces entreprises qui ont «implosé toutes les règles», concernent non seulement la concurrence, mais aussi la protection du consommateur et de la vie privée, a-t-il poursuivi. «En Algérie, nous sommes dans une économie ouverte. Il est de notre devoir d'alerter les pouvoirs publics sur l'impératif de prendre au sérieux ce phénomène en actualisant le cadre juridique, complètement dépassé par ces évolutions technologiques», a-t-il expliqué. M. Zitouni a recommandé, dans ce sens, de s'appuyer sur la coopération internationale, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange africaine (ZLECAf), pour «constituer un front contre ce phénomène». De son côté, le membre permanent au Conseil de la concurrence, Djilali Slimani, a mis l'accent sur la nécessité de rendre l'ensemble des réglementations sectorielles en Algérie «plus accueillantes» pour l'innova-

tion numérique, en offrant un droit à l'expérimentation de nouveaux modèles d'affaires.

«L'économie numérique en Algérie accuse un retard du côté de l'offre de services. Cette situation est due, en particulier, à des réglementations rigides et à une structure de financement peu adaptée», a-t-il constaté.

Le Conseil de la concurrence doit, par ailleurs, proposer aux autorités l'introduction dans les textes régissant la concurrence, les nouveaux concepts économiques et juridiques caractérisant l'économie numérique, ainsi que les modalités de traitement des problématiques posées par cette nouvelle économie, selon M. Slimani. Le Conseil doit en parallèle se préparer à se doter de moyens humains et techniques nécessaires pour mener les investigations pertinentes dans le domaine de l'économie numérique, souligne-t-il.

L'experte en droit de concurrence, Messad Djellal, a estimé que la vitesse d'évolution technologique représente un «frein» à la régulation des acteurs économiques, ce qui impose la réflexion à des nouveaux moyens de réguler les activités qui déploient autour du numérique. «Si le droit à la concurrence a naturellement su évoluer au fil du temps, la rapidité mise en oeuvre par l'économie numérique pose la question de son adaptation et son évolution», a-t-elle avancé. Le conseiller à la CNUCED, Ebru Gokce Dessemond, a souligné que les plateformes numériques avaient remis en cause l'approche néoclas-



sique de la fonction de l'entreprise qui était la maximisation des profits, en donnant la priorité à la maximisation du nombre d'utilisateurs: «Les plateformes dominantes peuvent se permettre une telle stratégie car leurs investisseurs acceptent qu'ils subissent des pertes». En outre, le contrôle des données des utilisateurs, par ces plateformes, créent des «barrières élevées» pour les nouvelles entreprises qui entrent sur le marché du numérique. Pour eux, créer une affaire capable de générer suffisamment de trafic en ligne est un «défi de taille», a-t-il noté. «Même si une start-up entre sur le marché, elle est rapidement exposée à la pression de la concurrence et peut finir par être rachetée par une plateforme dominante», a-t-il expliqué, rappelant que Google avait acquis 212 entreprises depuis sa fondation en 1998 avec une valeur d'acquisitions globale dépassant les 17 milliards de dollars. Il est nécessaire d'adapter le socle sur

lequel s'appuient les règles de la concurrence en élargissant la définition du critère du bien-être du consommateur au-delà des considérations de prix et de parts de marché, car il recouvre aussi les notions de choix, de protection de la vie privée, de protection des données et d'innovation, a-t-il insisté.

Considérant que la constitution de monopoles dans le secteur numérique pouvait être «dangereux pour la société et pour la démocratie», le conseiller à la CNUCED a appelé les autorités de la concurrence à rester «vigilantes et tournées vers l'avenir». «La numérisation va se poursuivre et s'étendra à tous les secteurs d'activité. Les plateformes numériques sont mondiales et elles interviennent dans la vie quotidienne des citoyens de tous les pays de la planète. Il est donc urgent que les autorités de la concurrence coopèrent aux niveaux bilatéral, régional, et international pour relever ces défis», a-t-il plaidé.

RESSOURCES MINIÈRES:
L'Algérie veut impulser un nouvel élan au développement du secteur

L'Algérie veut impulser un «nouvel élan» au développement du secteur minier pour lui permettre de jouer un rôle significatif dans l'économie nationale, a indiqué lundi à Alger le directeur des mines au ministère de l'Industrie et des Mines, Mourad Hanifi. Intervenant lors de la 4^{ème} édition du Colloque du programme international des géosciences (ICIG 638), consacrée au thème «Géodynamique et minéralisations des formations paléo-protérozoïques pour le développement durable», M. Hanifi a mis en avant les efforts déployés par l'Algérie et les réformes mises en œuvre pour valoriser les ressources minières du pays, tant pour les promoteurs privés que publics, nationaux ou étrangers. Il a, dans ce cadre, souligné que la législation minière permettait l'accès à l'exploration au développement et à l'exploitation des ressources minières par des capitaux privés, tout en rappelant les différents programmes engagés pour l'exploitation de ressources à forte valeur ajoutée pour l'économie nationale. Ce colloque, inscrit sous l'égide de l'UNESCO, initié par l'Université française de Rennes et organisé par l'Agence du Service Géologique de l'Algérie (ASGA), en collaboration avec la Faculté des sciences de la Terre, de la Géographie et de l'Aménagement du Territoire (FSTGAT) et l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (USTHB), revêt une «grande signification» pour l'Algérie qui dispose de ressources importantes en minéraux utiles, selon M. Hanifi. Il permettra, deux jours durant, d'approfondir le débat et les échanges entre pouvoirs publics, opérateurs économiques et scientifiques sur des questions géologiques, métallo-géniques et techniques, afin de booster le développement du secteur minier tant sur le plan exploration que le développement et l'exploitation. Il a souhaité que cette rencontre sera couronnée par des recommandations qui constitueraient «un pas de plus» dans le développement durable. Le responsable a noté que le sol et sous-sol algériens regorgeaient de matières premières minérales diverses, abondantes et de qualité, qui peuvent, une fois exploitées et rentabilisées de façon efficiente, accélérer un développement socio-économique durable du pays. Un inventaire minéral élaboré par l'Agence du service géologique de l'Algérie recense plus de 7000 occurrences, gîtes et gisements reconnus dans des environnements géologiques et géodynamiques prometteurs avec l'utilisation des nouvelles techniques d'exploration. De son côté, la présidente du comité de direction de l'ASGA, Karima Tafer, a fait remarquer que plus de 90% de l'économie mondiale reposaient sur les ressources minières, d'où l'importance de ce secteur. Elle a souligné les efforts engagés par l'Agence pour rendre publiques les données géologiques en Algérie. Ainsi, l'Agence avait mis en place, en janvier 2019, la Banque nationale des données géologiques en ligne, au profit du grand public. Le professeur à l'Université française Rennes 1, Tahar Aïfa, a pour sa part souligné que les ressources minières de l'Algérie étaient sous-exploitées, en insistant sur la nécessité d'effectuer, en s'appuyant sur l'expertise des participants à ce colloque, une mise à jour des programmes académiques, de renforcer les méthodes de terrain et d'étudier les moyens de réduire l'impact de l'exploitation des ressources naturelles sur l'environnement.

CENTRALES ÉLECTRIQUES PHOTOVOLTAÏQUES :

Une seule offre financière acceptée pour la réalisation de 50 Mwc

Une seule offre financière a été jugée recevable pour la réalisation de 50 mégawatt centrale (Mwc) sur cinq offres présentes lundi lors d'une séance d'ouverture des plus financiers concernant l'appel d'offres national par voie de mise en enchères pour la réalisation de centrales électriques photovoltaïques pour une capacité globale de 150 Mwc, en présence de ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab. Il s'agit d'une offre soumise par le groupement Eurl Melec/Matelec/Ib Vogt portant réalisation de 5 centrales pour une capacité de 50 Mwc au niveau de la localité de Difel dans la wilaya de Biskra.

A noter que le critère principal de recevabilité des offres financières consiste à ce que «le prix de l'offre doit être inférieur ou égal au prix plafond de la région concernée». Les prix plafonds fixés par la Creg sont de 11,16 da kilowattheure (kwh) pour la région de Ouargla, Ghardaïa (10,8 da/kwh) et enfin Biskra (10,24 da/kwh). Ainsi, pour le lot de Biskra, le prix proposé par l'entreprise concernée a été de 8,28 da/kwh, donc inférieur au prix plafond exigé par la Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz (CREG) qui est de 10,24 da/kwh. Toutefois, cette offre reste «recevable sous réserve» a-t-on constaté sur place en atten-

dant quelques corrections exigées par les représentants de la commission d'ouverture des plis. Pour les autres offres financières, elles ont été jugées non recevables pour non conformité avec les prix plafonds exigés par la Creg. Ces offres concernent la région de Ghardaïa portant un lot de cinq centrales pour une capacité de 50Mwc et Ouargla pour un lot de deux centrales de 10MW chacune. A titre d'exemple pour le lot de 50Mwc dans la région de Ghardaïa, le prix proposé par le soumissionnaire a été de 15,20 da kwh, alors que le prix plafond est à 10,80 da kwh. Pour le président du Creg, Abdelkader Choual, le fait d'avoir une seule offre financière recevable n'est pas un échec. «Ce n'est pas un échec. Il faut qu'on sache aujourd'hui que l'acte d'investir en Algérie est très compliqué. Il faut qu'on analyse situation et définir, par la suite, les difficultés qui freinent l'investissement», a-t-il déclaré à l'APS en fin de séance d'ouverture des plis financiers.

«Nous sommes conscients des limites de l'environnement national en matière de développement de ce type d'infrastructure. Il faut les identifier avec la plus grande précision et proposer des solutions de faisabilité et de prise en charge qui donneraient une chance supplémentaire à ce type d'in-

vestissement», a-t-il argué. Il a dans ce cadre ajouté « Nous avons une offre de 8,28 da kwh, c'est un indice qui montre un intérêt pour investir en Algérie». « Pour une première opération, accorder 50 Mwc à un prix de 8,28 da kwh est un exploit que peu de pays ont fait», a-t-il estimé.

Un nouveau appel d'offres sera lancé par la Creg

Il a tenu dans ce cadre à préciser que «sur les 150 Mwc, 50 Mwc uniquement ont été accordés et restent les 70 MW sans offres sachant que pour les 30 Mwc de la région d'El Oued, il n'y a eu aucun soumissionnaire». Il a à ce propos annoncé le lancement d'un nouveau appel d'offres pour la réalisation des centrales restantes sans donner d'autres détails. Pour ce qui est de regret exprimé par certains soumissionnaires sur le non affichage des prix plafonds, il a expliqué qu'il était mentionné dans le cahier des charges que «les prix plafonds de chaque région sont affichés à l'ouverture des plis financiers».

Il a également souligné que «les prix plafonds ont été évalués par la Cregaussi bien en fonction de l'état de l'art en la matière que de la stratégie de réalisation retenue, ainsi que du contexte économique natio-

nal». «Ces prix sont aujourd'hui une émanation très correcte de ce qui se fait en matière de développement de ce type d'infrastructure dans la région du Moyen orient et Afrique du Nord», a noté M.Choual. Pour rappel, le projet de réalisation de centrales électriques photovoltaïques pour une capacité globale de 150 Mwc avait été lancé le 18 novembre 2018. Son objectif consistait à impliquer de nouveaux acteurs nationaux dans le système électrique algérien qui devait favoriser l'émergence d'un marché national de électricité concurrentiel et transparent permettant de proposer aux consommateurs une offre énergétique de qualité à des coûts économiques avantageux. Ce projet concernait quatre wilayas à savoir Ghardaïa, Biskra, Ouargla et El Oued. Huit (8) entreprises avaient soumissionné à l'appel d'offres national pour la réalisation d'installations de production d'énergies renouvelables dans quatre wilaya, sur les 93 entreprises ayant retiré le cahier des charges, lors de la séance d'ouverture des plis techniques organisée le 12 juin dernier. Sur les 8 offres déposés par les sept soumissionnaires, cinq offres émanant de quatre soumissionnaires ont été retenues par la Creg.

KHENCHELA:

Attribution prochaine de 100 logements publics locatifs dans la commune de Bouhmama

Au total 100 logements de type public locatif (LPL) seront remis à leurs bénéficiaires dans la commune de Bouhmama «d'ici à la fin de l'année 2019», ont indiqué dimanche les services de la wilaya de Khenchela.

A cet effet, l'Office local de promotion et de gestion immobilière (OPGI) a récemment procédé au tirage au sort afin de répartir le quota à attribuer en attendant le parachèvement imminent des procédures relatives à la remise des clés de ces 100 LPL à leurs bénéficiaires après le lancement des opérations de retrait des ordres de paiement, a révélé la même source.

Selon les services de la wilaya de Khenchela, le chef de l'exécutif, Kamel Nouicer a donné des instructions à l'OPGI pour peaufiner l'aménagement extérieur du projet de réalisation de 100 logements publics locatifs dans la commune de Bouhmama en vue de les attribuer à leurs bénéficiaires «dans les plus brefs délais».

Les services de la wilaya de Khenchela ambitionnent de distribuer plus de 5.000 logements au cours de six prochains mois.

Sur ce total 2.660 unités sont en cours de réalisation par l'OPGI à travers 13 communes, alors que l'entreprise publique Cosider est chargée des travaux de réalisation de 2.000 logements au nouveau pôle urbain du chef-lieu de la wilaya, selon la même source.

Il est à noter que le parc de logements de la wilaya de Khenchela compte actuellement 96.000 unités dont 40.000 logements publics locatifs, 38.000 habitations rurales, 3.000 logements de type location de vente, 3.300 autres promotionnels aidés et 1.800 logements participatifs.

CNAC - CONSTANTINE :

Mise en service d'une nouvelle antenne à la circonscription administrative d'Ali-Mendjeli

Une nouvelle antenne de la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) a été mise en service à la nouvelle circonscription administrative d'Ali Mendjeli (Constantine), a-t-on appris dimanche du directeur local de cet organisme Djamel Eddine Khemissi.

L'ouverture de cette nouvelle structure à l'unité de voisinage (UV) 7 d'Ali Mendjeli, vise le rapprochement des services de ce dispositif du citoyen notamment des jeunes désireux de créer des projets d'investissement à la circonscription administrative ainsi que ceux des communes limitrophes à l'instar des localités d'Ain Smara, d'El Khroub, d'Ouled Rahmoune, d'Ibn Badis et d'Ain Abid, a précisé à l'APS le même responsable.

L'entrée en exploitation de cette antenne permettra l'accompagnement de manière «efficace» des propriétaires de nouvelles micro-entreprises économiques, âgés entre 30 et 55 ans habitant ce pôle urbain qui compte actuellement plus de 450.000 âmes, a ajouté la même source.

L'annexe locale de la CNAC de Constantine a enregistré entre janvier et septembre derniers, le dépôt de 355 dossiers dont 13 de la part de postulants, âgés entre 50 et 55 ans, a fait savoir M. Khemissi.

Au cours de l'année 2018, l'antenne locale de la CNAC de Constantine avait participé par l'octroi de crédits sans intérêt pour un taux évalué entre 28 et 29 % dans les projets validés totalisant plus 330 millions DA, a rappelé la même source, soulignant que la contribution des postulants aux projets Cnac oscille entre 1 et 2 % tandis que le reste est couvert par les banques.

Parmi les opérations réalisées pendant cette période, pas moins de 125 projets avaient concerné le secteur de l'artisanat, 6 projets liés aux professions libérales (médecine-architecture-vétérinaire) alors que le créneau des services a totalisé 14 projets et celui de l'industrie 6 projets, a-t-il détaillé.

A signaler que plus de 4.652 entreprises ayant permis de générer plus de 11.602 postes de travail avaient été créées dans le cadre de ce dispositif d'aide à l'emploi depuis sa mise en place en 2004 et jusqu'à la fin de l'année 2018, selon les dernières statistiques établies par les services locaux de cet organisme.

OUARGLA:

Vers le règlement du problème des oppositions de citoyens au lancement de projets

Des démarches sont entreprises pour mettre fin au problème relatif aux oppositions des citoyens revendiquant la propriété de terrains destinés à accueillir des projets, et permettre ainsi le lancement de divers opérations de développement à travers la daïra d'Ouargla, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

La wilaya s'engage à lancer tous les projets à l'arrêt pour raison d'opposition qui freinent la dynamique de développement, notamment dans les zones se trouvant à l'extérieur du tissu urbain, telles que la localité de Bamendil (périphérie Ouest d'Ouargla) et la commune de Rouissat, a-t-on précisé.

Lors d'une récente visite de terrain, le chef de l'exécutif de la wilaya, Aboubakr Essedik Boucetta, a évoqué le sujet des oppositions de citoyens entravant le lancement de certains projets, surtout ceux ayant un lien direct avec le cadre de vie général, à l'instar d'un lycée à Bamendil, un hôpital de 60 lits et un stade de 5.000 places à Rouissat.

«Il faut en finir avec les oppositions injustifiées qui sont derrière le blocage de plusieurs projets d'utilité publique», a-t-il lancé. Et d'ajouter : «des portes sont grandes ouvertes pour entamer un



dialogue responsable avec les citoyens concernés afin de débloquer cette situation à l'amiable, conformément à la réglementation en vigueur, sans écarter le recours à la justice ou la force publique si les opposants persistent dans leur position». Au cours de sa visite, le wali a mis l'accent sur la nécessité d'intervenir pour protéger une structure destinée à abri-

ter un service de lutte contre l'immigration clandestine relevant du secteur de la sûreté nationale, dans la commune de Ain El-Beida. Cette structure, dont les portes et fenêtres ont fait l'objet soit d'un vol, soit d'un saccage, a été laissée à l'abandon depuis quelques années.

M. Boucetta a inspecté le projet d'un Centre médico-social (CMS) à Ouargla pour les collectivités

locales de la région Sud-est du pays, dont les travaux de réalisation sont à 100 %, en attendant l'achèvement de l'opération d'acquisition de l'équipement nécessaire, a-t-on signalé. Ce nouvel établissement de santé assurera une prise en charge sur le plan médical et psychologique des personnels des collectivités locales et leurs ayants-droits.

TOURISME

Projet de réalisation de 8 quais flottants à El-Djemila d'Alger

L'entreprise de gestion des ports et des abris de pêche d'Alger (EGPP) œuvre à la concrétisation d'un projet de réalisation de huit (08) quais flottants au port de El Djemila (ex-La Madrague) à Ain Benian, à l'ouest d'Alger, dont l'entrée en service est prévue en début de la saison estivale 2020, a-t-on appris, dimanche, auprès d'un responsable du port.

L'EGPP s'attèle actuellement à la finalisation de l'étude d'un projet d'équipement du bassin en huit (08) quais flottants, afin de lancer les travaux dans les plus brefs délais pour leur mise en service en début de la prochaine saison estivale (2020), a précisé à l'APS M. Dahmane Zinedine responsable au port d'El Djemila.

Soulignant que le budget initial s'élevait à quelque 6 milliards de centimes, il a fait savoir que l'importance des quais flottants réside en l'organisation de l'entrée et de l'accostage des embarcations et barques de façon à permettre d'accueillir un plus grand nombre.

L'ouverture des quais flottants au public, pour se promener et être au contact des pêcheurs, se fera suivant un programme bien précis, ajoute M. Dahmane.

Il a rappelé, dans ce sens, le premier projet ayant permis la réalisation d'un quai pilote, il y a trois années, et qui a montré largement sa pertinence, ajoutant que les travaux seront lancés dès la disponibilité du budget.

D'autre part, l'administration du port poursuivra sa coopération avec

les artisans à travers l'ouverture d'espaces d'expositions et de vente des différents produits artisanaux au niveau du port, avec le lancement de la prochaine saison estivale, tout comme la saison écoulée, a-t-il indiqué ajoutant que le but est la relance du tourisme local ainsi que l'encouragement du produit traditionnel algérien aux fins de sa promotion.

A rappeler que le Port de l'aïssance d'El Djemila a reçu, selon les

chiffres des services de la commune d'Ain Benian, lors de la saison estivale, notamment pendant le mois de Ramadhan, quelque 3.000 visiteurs par jour, d'autant plus que l'existence de la gare du transport maritime urbain reliant le port à la Pêcherie port d'Alger, a contribué à l'augmentation de l'affluence vers cette structure qui s'est transformée, en peu d'années en une destination touristique maritime «par excellence».

SOUK AHRAS:

Transit de plus de 20 000 passagers étrangers du 1^{er} au 15 octobre

Pas moins de 20300 passagers étrangers ont transité par les postes frontaliers de Lahdada et Ouled Moumen dans la wilaya de Souk Ahras au cours de la première quinzaine d'octobre, a-t-on appris dimanche auprès du service régional de la Police algérienne des frontières (PAF).

Dans les détails du mouvement de transit des étrangers, les deux postes frontaliers de Lahdada et Ouled Moumen ont recensé au cours de cette période, 10216 entrées contre 10084 sorties, a précisé la même source. De plus, 30 073 Algériens ont transité par ces deux postes frontaliers durant cette même période, avec 15 151 entrées et 14 922 sorties, a-t-on ajouté. Les mêmes services ont enregistré, durant les 15 premiers jours d'octobre, le passage via ces deux postes frontaliers de plus de 11 954 véhicules de tourisme immatriculés à l'étranger, dont 6002 en provenance de Tunisie et 5952 transitant vers le pays voisin.

Aussi, 2487 véhicules immatriculés en Algérie ont transité par les postes frontaliers de Lahdada et Ouled Moumen, avec 1293 entrées et 1194 sorties recensées par les mêmes services au cours de la même période. Concernant le trafic commercial via le poste frontalier Lahdada, un total de 896,800 tonnes de marchandises a été importé au cours de la même période, contre 283,920 tonnes de carburant et 531,871 tonnes de différentes marchandises exportées, a-t-on relevé de même source.

CONSTANTINE : Saisie de plus de 23 kg de kif traité durant les neuf premiers mois de 2019

Une quantité de 23,36 kg de kif traité et 428.573 comprimés psychotropes a été saisie par les services de la sûreté de wilaya de Constantine, durant les neuf (9) premiers mois de l'année 2019, a-t-on appris hier d'un cadre de ce corps de sûreté.

S'exprimant lors d'une journée «portes ouvertes» sur les activités de la police, organisée dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation et de lutte contre le trafic de drogues, initiée depuis le début de cette année par la direction générale de la sûreté nationale (DGSN), le lieutenant Ouallid Benhamouda, représentant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya, a précisé que «les opérations traitées durant cette période par la brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants ont permis l'arrestation de 653 personnes impliquées lors de 421 affaires, à travers les 12 communes de la wilaya».

Parmi ce nombre global, 293 personnes ont été mises sous mandat de dépôt, 114 individus ont été placés en détention provisoire, 18 ont bénéficié d'une citation directe, 24 sont toujours en fuite et 3 autres ont été mises sous contrôle judiciaire, a détaillé le même intervenant lors de cette manifestation tenue à l'institut de gestion des techniques urbaines de l'université Salah Bounider (Constantine 3).

En dépit du travail de sensibilisation et de proximité réalisé chaque année par les services de ce corps sécuritaire avec la collaboration de



diverses associations sociales et humanitaires activant dans ce domaine, une augmentation «considérable» des affaires liées au trafic de drogue a été enregistrée dans la wilaya de Constantine durant ces dernières années, notamment 2018 qui a été marquée par l'enregistrement de 562 affaires contre 447 en 2017, soit une hausse de 115 opérations, a affirmé le même responsable.

«Les affaires traitées la précédente année ont contribué au démantèlement de plusieurs réseaux criminels spécialisés en la matière com-

posés de 858 personnes par la même brigade, contre 725 individus arrêtés pendant l'an 2017», a fait savoir la même source.

Cette action de sensibilisation sur les méfaits de la drogue vise à sensibiliser, les jeunes universitaires de divers instituts de cet établissement d'enseignement supérieur, sur les conséquences désastreuses engendrées par la consommation des drogues et des substances psychotropes, a expliqué dans ce même contexte le lieutenant Benhamouda, soulignant que la prévention

constitue l'objectif majeur de cette action qui a ciblé les jeunes, plus exposés à ce fléau. Une communication mettant en exergue les dangers de la toxicomanie sur la santé des jeunes drogués, ainsi que sur le rôle de la famille et de la société civile dans la lutte contre ce fléau a été présentée lors de cette journée par le représentant de la sûreté de wilaya, suivie de la distribution de dépliants renseignant sur ce sujet en faveur d'une soixantaine d'étudiants ayant assisté à cette rencontre, a-t-on signalé.

MOSTAGANEM:

Mise en échec d'un plan d'émigration clandestine et arrestation de 22 personnes



Un plan d'émigration clandestine par mer a été mis en échec hier matin à Mostaganem et 22 personnes ont été

arrêtées, a-t-on appris de source sécuritaire. La fouille d'un véhicule suspect intercepté par une patrouille de la police aux environs de 2 heures du matin à la façade maritime «Ahmed Benbella» dans la localité de Salamandre (Mostaganem), a

son bord une personne originaire de la wilaya de Mostaganem, a permis de découvrir un moteur d'une embarcation

de pêche de 40 chevaux et une quantité de 15 litres d'essence, a-t-on indiqué. L'enquête a révélé que le mis en cause transportait pour acolyte les fournitures pour mettre en œuvre un plan d'émigration clandestine à partir d'une plage de la wilaya. Les investigations ont conduit à six personnes attendant près de la plage la Crique avec deux embarcations de pêche et un moteur et d'autres équipements ainsi que du ravitaillement, a-t-on fait savoir.

Le restant du groupe qui s'apprêtait à embarquer entre 6 et 7 h du matin ont été arrêtées. Il s'agit de 15 personnes dont un mineur (10 ans), a-t-on ajouté. Les personnes arrêtées seront présentées devant la justice pour tentative de quitter le territoire national clandestinement.

INTEMPÉRIES À OUM EL BOUAGHI: 4 interventions des services de la Protection civile

Les éléments de la Protection civile de la wilaya d'Oum El Bouaghi ont effectué quatre interventions lors des intempéries enregistrées durant ces dernières vingt-quatre heures au chef-lieu de wilaya, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de ce corps constitué. La même source a expliqué que les fortes chutes de pluie enregistrées durant cette période dans la ville d'Oum El Bouaghi ont paralysé le trafic routier notamment à la trémie de la route nationale RN 32, sur le tronçon reliant les wilayas d'Oum El Bouaghi et de Khenchela.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus au niveau de cette

trémie pour pomper les eaux pluviales qui ont un (1) mètre de hauteur et secourir des citoyens coincés dans leurs véhicules, a-t-on fait savoir de même source.

Les mêmes services sont intervenus également à la cité «El Mostatmirine» de la ville d'Oum El Bouaghi afin d'évacuer trois (3) individus, emportés par les crues à bord d'un véhicule, a-t-on signalé de même source.

Deux (2) autres interventions pour pomper les eaux pluviales d'un foyer à la cité «Malki El Harkati» ainsi de centre de formation professionnelle «Sanhadri Abdelhafid», ont été assurées par les mêmes services.

PRIX DE LA VILLE

VERTE : Annaba décroche le premier Prix, Naâma obtient le Prix du jury

La ville d'Annaba a reçu dimanche à Alger le Prix de la Ville verte, récompensant les villes ayant consacré le plus d'aménagement d'espaces verts au profit des citoyens devantant respectivement les villes de Oum El Bouaghi et El Bayadh.

Lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre et à la veille de la célébration de la journée internationale des villes, et en présence de plusieurs ministres et nombre de responsables, de représentants diplomatiques et associatifs, la wilaya de Naama a obtenu le Prix du jury.

Pour sa part, la ville de Chlef a obtenu le Prix de la citoyenneté grâce à l'association de protection de l'environnement «Dounia» activant dans la collecte et au recyclage des déchets et la ville de Bouira a reçu un Prix de soutien.

Le jury, présidé par Chenouf Nadia, est composé de 15 membres issus de 9 ministères et des acteurs de la société civile.

Aussi, des chercheurs et des associations activant dans le domaine de l'environnement, la protection de la nature, le développement durable et les changements climatiques ont été honorés à cette occasion.

A souligner que le jury de ce concours a examiné 42 dossiers (communes) pour 25 wilayas participantes. Lors de cette cérémonie, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelable, Fatima-Zohra Zerouati, a souligné dans son allocution que les villes vertes constituent l'une des bases du plan national d'urbanisation dans le respect du principe de développement durable. «L'objectif avec ce concours est de parvenir à un avenir plus propre et plus sain à travers l'amélioration des compétences et des investissements dans les technologies modernes», a-t-elle fait savoir.

TLEMCCEN :

Saisie de 10 kg de kif traité à Ghazaouet

Les éléments de la direction régionale des douanes de Tlemcen ont saisi, dernièrement à Ghazaouet, une quantité de 10 kg de kif traité, a-t-on appris lundi de ce corps constitué. La saisie a été opérée au niveau d'un barrage routier, érigé sur la RN 98 reliant Tlemcen à Ghazaouet, a précisé un communiqué de cette direction.

Les douaniers avaient intercepté un véhicule et procédé à sa fouille pour découvrir cette quantité de stupéfiants. La drogue était soigneusement dissimulée sous forme de 100 plaquettes à l'intérieur du réservoir du véhicule, a-t-on précisé, ajoutant que le dossier a été transmis à la justice pour achever l'enquête, a-t-on indiqué.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION:

3 morts et 89 blessés le week-end dernier

Trois personnes ont trouvé la mort et 89 autres ont été blessées dans 76 accidents de la circulation survenus en zones urbaines le week-end dernier, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Ces accidents sont dus principalement au facteur humain ainsi qu'à d'autres facteurs, selon la même source.

La DGSN réitère son appel aux usagers de la voie publique à davantage de vigilance lors de la conduite, au respect du code de la route et de la vitesse limitée, soulignant la nécessité de soumettre le véhicule au contrôle technique périodique, d'autant que certaines régions du pays ont enregistré dernièrement des perturbations climatiques.

Le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 sont mis à la disposition des citoyens 24h/24, rappelle la DGSN.

COLOMBIE :

6 militaires morts dans un accident d'hélicoptère

L'armée colombienne a annoncé, dimanche, la mort de six militaires dans le crash d'un hélicoptère utilitaire dans le centre du pays sud-américain. L'épave de l'appareil, un Bell 412 fabriqué par le groupe américain Bell Helicopter, a été localisé dimanche matin après près de 48 heures de recherches dans la région d'Alban, relevant du département de Cundinamarca, a indiqué la Force aérienne de Colombie. Les autorités avaient perdu le contact avec l'hélicoptère vendredi alors qu'il effectuait une liaison entre les villes de Puerto Salgar et de Madrid, dans le même département. La cause de cet accident demeure inconnue, selon la même source. Suite à ce drame, le président colombien, Ivan Duque a exprimé dans des déclarations à la presse ses sentiments de solidarité et ses profondes prières «pour nos héros et leurs familles». Il a demandé à la Force aérienne d'activer «tous les protocoles d'enquête», appelant à «la collaboration internationale nécessaire pour établir les causes de cet accident». L'appareil, un bimoteur, est utilisé par l'armée colombienne pour le transport des troupes et de la nourriture dans les régions difficiles d'accès du pays.

CHINE :

Un séisme de magnitude 5,7 secoue le Gansu

Un séisme de magnitude 5,7 a secoué, lundi à 1h56 (heure de Beijing), Xihae, district de la préfecture autonome tibétaine de Gannan, dans la province chinoise du Gansu (nord-ouest), a annoncé le Centre du réseau sismique de Chine. L'épicentre, situé à une profondeur de 10 km, a été localisé à 35,10 degrés de latitude nord et 102,69 degrés de longitude est, a précisé la même source.

TUNISIE :

Début de la 5^e édition des JCC dans les établissements pénitentiaires

La 5^e édition des Journées Cinématographiques de Carthage (JCC) dans les établissements pénitentiaires a démarré, dimanche, à la prison civile de Mornaguia, avec la projection du film «Les épouvantails» du cinéaste tunisien Nouri Bouzid. En présence des intervenants du film et de représentants du comité directeur des JCC, environ 700 détenus ont assisté, à travers un écran géant installé dans la cour de la prison, à la projection de ce film qui était

aussi accessible à tous les prisonniers (5500 personnes) depuis leurs cellules.

Pour le directeur de la prison civile de Mornaguia, Hichem Rahimi, cette 5^e édition s'inscrit dans la continuité du partenariat entre la direction générale des prisons et la direction des JCC en vue de consacrer le droit des détenus à la culture. La directrice du bureau de l'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) à Tunis, Gabriel Reither a tenu, à cette occasion, à saluer

l'initiative de la direction des JCC de programmer des projections cinématographiques dans les établissements pénitentiaires. L'événement se poursuit jusqu'au 2 novembre avec la projection d'autres films dans plusieurs prisons civiles dont celles de Borj Erroumi (Bizerte), Saouef (Zaghuan), Mornaguia (Manouba), Messadine (Sousse) et Kasserine ainsi que dans le Centre de rééducation et réinsertion des mineurs de Sidi El Hani à Sousse.

CAMBODGE :

Une touriste britannique de 21 ans portée disparue

Une étudiante britannique en vacances au Cambodge est portée disparue depuis jeudi matin et les autorités ont entamé de **intenses** recherches pour tenter de la retrouver.

Amelia Bambridge, 21 ans, a été vue pour la dernière fois dans la nuit de mercredi à jeudi après une fête sur une plage de la célèbre île touristique de Koh Rong dans le sud du Cambodge, d'après les autorités.

La police a retrouvé son sac et

son téléphone portable près du lieu de sa disparition. Près de 200 militaires et policiers sont à la recherche de la jeune femme.

«Des plongeurs fouillent la mer autour de Koh Rong tandis qu'une autre équipe cherche dans la jungle» environnante, a déclaré Kheang Phearun, porte-parole de l'administration locale.

«La famille d'Amelia Bambridge est arrivée au Cambodge», a-t-il ajouté. Même si le Cambodge est un pays réputé plutôt

sûr pour les voyageurs, les touristes sont parfois victimes de délits ou de crimes dans le royaume.

La semaine dernière, un tribunal cambodgien a inculpé trois hommes pour le viol collectif d'une touriste française dans la province voisine de Kampot. Les suspects -- un chauffeur de taxi de 36 ans et deux ouvriers du bâtiment de 19 et 23 ans -- ont été placés en détention provisoire et risquent jusqu'à 15 ans de prison.

ISLANDE/INSOLITE :

Les grives en état d'ébriété à cause de baies fermentées de Reykjavik

Les grives à ailes rouges, l'une des espèces d'oiseaux les plus répandues en Islande, volent très bas, gênant parfois les piétons, chantent bruyamment et d'une manière effrénée, et volent à travers les fenêtres, car beaucoup d'entre elles sont en état d'ébriété.

Des dizaines de milliers de ces oiseaux se rendent à Reykjavik à la recherche de leur friandise préférée : les baies de rowan, des grappes de baies orange vif qui poussent sur de nombreux arbres de la région de la capitale islandaise.

Cet automne a apparemment apporté une récolte exceptionnelle de ces baies, à tel point que certaines ont commencé à fermenter. Lorsque les oiseaux en mangent, ils deviennent naturellement intoxiqués et cela affecte leur comportement. Leur chant cet automne est plus à la hau-

teur de leur chant printanier - fort, vif, mais plus agressif.

En outre, ils peuvent avoir des difficultés à voler en ligne droite et deviennent plus bruyants que d'habitude. En dépit de ces effets néfastes, ces baies fermentées sont particulièrement recherchées par les oiseaux. «Ils hurlent et se disputent entre eux à propos de ces baies», a déclaré Guðmundur

A. Guðmundsson, écologiste animalier à l'Institut islandais d'histoire naturelle.

«Ils se battent ici même en ville et vous pouvez voir

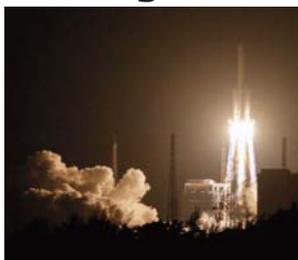


leur agressivité», a-t-il ajouté. Les experts rassurent qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour ces créatures, car elles récupéreront assez rapidement une fois que les baies auront disparu et reprendront un comportement d'oiseau normal une fois soulagées de la gueule de bois.

CHINE :

Arrivée de la 3^e fusée Longue Marche-5 à Hainan

La troisième fusée Longue Marche-5, la plus grande fusée porteuse de la Chine, a été transportée dimanche au port de Qinglan, à Wenchang, dans la province de Hainan, selon l'Administration spatiale nationale de Chine. La Chine choisira une date idéale pour lancer cette fusée après la fin de l'assemblage et à l'issue d'une série de tests. Deux navires de transport de fusées, Yuanwang-21 et Yuanwang-22, sont partis du port de Tianjin, dans le nord de la Chine, le 22



octobre. Bravant des conditions maritimes complexes, ils sont arrivés au port de Qinglan après un voyage de cinq jours. La troisième fusée sera transportée par route vers le Centre de lancement spatial de Wenchang, et les préparatifs en vue de la mission de lancement seront mis en œuvre comme prévu. Le succès de ce vol est crucial pour les futures missions spatiales de la Chine, dont la sonde Chang'e-5 et la première sonde de la Chine à destination de Mars.

CHINE

Cinq morts et trois disparus après l'explosion d'un véhicule dans le nord-ouest

Cinq personnes ont été tuées et trois autres sont toujours portées disparues dans l'explosion d'un appareil d'essai sur un véhicule survenue dimanche dans une usine d'extraction de pétrole de la province chinoise du Shaanxi (nord-ouest), ont annoncé lundi les autorités locales. L'accident s'est produit lorsque le véhicule revenait d'un puits de pétrole de l'usine d'extraction de pétrole Qilicun de la Yanchang Oil Field Co, dans le district de Yanchang de Yan'an, qui dispose de riches ressources pétrolières et gazières. Le véhicule, qui effectuait des essais à l'usine, appartient à une société de technologie thermique de la province chinoise du Hunan (centre). Cinq personnes ont été blessées dans l'explosion. Les secouristes sont à la recherche des disparus. Une enquête sur la cause de l'explosion est en cours.

JAPON

Une très large majorité des Japonais pour une femme sur le trône impérial

Les quatre cinquièmes de la population japonaise sont favorables à ce qu'une femme puisse accéder au trône impérial, selon un nouveau sondage, alors que la loi impériale actuelle n'autorise que les hommes à régner sur le trône du Chrysanthème. L'enquête a été menée en fin de semaine dernière par l'agence de presse Kyodo auprès d'un millier de personnes, après que l'empereur Naruhito, 59 ans, a solennellement proclamé mardi dernier son intronisation. Les résultats montrent que 81,9% des citoyens interrogés sont favorables à ce que la fille d'un empereur puisse devenir impératrice, tandis que 13,5% se sont exprimés contre. Le pourcentage «pour» descend cependant à 70% (21,9% contre) quand la question porte non pas sur l'accession simple d'une femme à la plus haute dignité impériale, mais sur le fait de savoir si on autorise aussi l'ascendance féminine pour les héritiers du trône: autrement dit, le fait que les enfants d'une femme de la famille impériale puissent un jour devenir empereur ou impératrice. Actuellement, quand l'empereur a une fille -- ce qui est le cas de Naruhito --, elle ne compte pas comme descendant. Car elle quitte la famille impériale au

moment de son mariage avec un roturier, et ses enfants, ne figurent pas sur la liste des héritiers potentiels du trône. Ces règles posent un problème de continuité de la prétendue «plus vieille» dynastie du monde» en raison du peu d'hommes aujourd'hui susceptibles d'hériter du trône. A ce jour, les trois successeurs potentiels de Naruhito sont dans l'ordre: le Prince Akishino, frère cadet de l'empereur, âgé de 53 ans, Hisahito, 13 ans, fils du Prince Akishino, et en troisième lieu, le Prince Hitachi, frère cadet du précédent empereur, Akihito, âgé de 83 ans. Le débat au Japon sur la remise en cause de la patrilinéarité impériale n'est pas nouveau mais il avait baissé en intensité après la naissance en 2006 du Prince Hisahito. Les milieux conservateurs, auxquels appartient l'actuel Premier ministre Shinzo Abe, sont réticents à réviser la loi sur la Maison impériale dans le sens d'une féminisation du trône. Le porte-parole de l'exécutif, Yoshihide Suga, a toutefois promis que la question serait abordée, «avec prudence», une fois terminées toutes les cérémonies de la succession entre Akihito, désormais empereur émérite, et Naruhito.

LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'ONCOLOGIE MÉDICALE, PR KAMEL BOUZID :

«Une réaction "urgente" au problème de maintenance du matériel de radiothérapie est nécessaire»

Le président de la société d'oncologie médicale, professeur Kamel Bouzid, a appelé hier à une «réaction urgente» des pouvoirs publics quant à la question de la maintenance du matériel de radiologie des centres anti-cancer ouverts à travers le territoire national.

S'exprimant sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio nationale, le professeur Kamel Bouzid a soulevé la problématique de la maintenance des équipements des 20 centres anti-cancer répartis à travers le territoire national, faisant état de délais longs allant jusqu'à six mois pour la réparation du matériel en panne. «Il faudrait six mois pour réparer un matériel de radiothérapie en panne dans le secteur public. C'est le cas d'ailleurs au Centre anti-cancer Pierre et Marie Curie d'Alger (CPMC), alors que dans le privé, la pièce nécessaire pour le fonctionnement d'un équipement en panne est ramenée dans des cabas», a-t-il signalé.

A ce propos, il a préconisé d'engager une «lourde réflexion» notamment sur la révision du Code des Marchés publics et aussi la nécessité de négocier avec le fabricant des médicaments destinés aux malades cancéreux, assurant

qu'il n'existe qu'une seule multinationale ayant l'exclusivité de ce remède.

«Dans le secteur sensible de la santé, il faut revoir les procédures. Pour certains médicaments, il n'existe qu'un seul fabricant, l'Algérie doit engager des négociations sans passer par la procédure d'avis d'appel d'offres. Si l'on veut que le plan anti-cancer ait un second souffle, il faut lui donner les moyens», a-t-il soutenu, invitant notamment les walis et les directions de santé publiques (DSP) à s'y impliquer.

Evoquant le plan anti-cancer lancé depuis 2012, le président de la société d'oncologie médicale a affirmé que le plan anti-cancer a constitué un «plus», citant entre autres les progrès notés dans la sensibilisation et le traitement des personnes atteintes, en matière de chirurgie, de suivi thérapeutique et de chimiothérapie. S'agissant du nombre de cancéreux recensés



grâce aux registres nationaux du cancer, il a fait état de 44 000 cas enregistrés en 2018, ajoutant que ce chiffre risque d'atteindre les 70 000 voire les 80 000 cas à l'horizon de 2023.

La croissance de cette maladie est due, a-t-il expliqué, à plusieurs facteurs, dont le tabagisme et l'environnement (pollution atmosphérique et régime alimentaire), précisant que les enfants ne sont pas épargnés, puisque

leur nombre a atteint 1500 enfants. Dans le même contexte, le professeur Kamel Bouzid a dressé un bilan peu reluisant de la situation des centres anti-cancers des wilayas d'Adrar et de Laghouat, confrontés au manque de matériels (accélérateurs) et des conditions de travail du personnel, soulignant que certains parmi eux n'ont pas perçu leurs salaires depuis huit mois.

JUMELAGE INTER-HÔPITAUX: Des implants cochléaires pour une vingtaine d'enfants à Ouargla

Une vingtaine d'enfants bénéficient à titre gracieux d'implants cochléaires et d'autres actes médicaux en Otorhinolaryngologie (ORL) au niveau de l'Établissement public hospitalier EPH-Mohamed Boudiaf à Ouargla dans le cadre du jumelage inter-hôpitaux, a-t-on appris hier de cette structure de santé. Ces actes médicaux s'effectuent durant cinq (5) jours (27-31 octobre) par un staff médical composé notamment de praticiens spécialistes de l'EPH de Kouba (Alger), à sa tête le Pr. Nadia Yah

Aït Mesbah, avec l'appui de praticiens de l'EPH Mohamed Boudiaf, a-t-on précisé. Les moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette initiative qui permettra à ces enfants atteints de surdité de retrouver l'audition, a-t-on souligné. Une session de formation médicale continue en ORL sera organisée en marge de ces journées médico-chirurgicales, au profit de praticiens et paramédicaux locaux ainsi que d'étudiants en 6ème année médecine. Le programme de cette session de for-

mation comprend des ateliers théoriques et pratiques, avec possibilité pour les participants d'assister aux interventions chirurgicales précitées en bloc opératoire, a-t-on fait savoir. L'initiative se veut une contribution au développement de leurs connaissances en matière notamment de traitement de la rhinite allergique, des otites externes néo-nantes, ainsi que de la prise en charge des patients atteints de cancer (cancer du cavum, cancer du larynx et autres), selon la même source.

SECTEUR DE LA SANTÉ À ORAN: Appel à opérer un équilibre sur la carte sanitaire de la wilaya

Un rapport de la commission de la santé, de l'hygiène et de la protection de l'environnement de l'APW d'Oran a appelé dimanche à opérer un équilibre sur la carte sanitaire de la wilaya en vue de combler le déficit signalé en matière de prestations.

Le rapport, présenté lors des travaux de la session ordinaire de l'APW ouverte dans la journée, aboutit à la nécessité d'opérer un équilibre dans la carte sanitaire par la création de nouveaux établissements sanitaires et le renforcement de ceux qui souffrent d'un manque de personnel médical et paramédical et d'agents d'hygiène et de maintenance en prenant en compte le type de formation de chacun notamment en ce qui concerne leur comportement face aux malades.

La commission insiste également sur la dotation des cliniques publiques et des salles de soins en équipements néces-

saire pour contribuer à fournir des prestations médicales de qualité, particulièrement les appareils de radiologie de différents genres et des ambulances.

Le wali d'Oran, Abdelkader Djelouai a abordé à cette occasion certaines défaillances dans le secteur de la santé dans la capitale de l'Ouest algérien, soulignant toutefois que la situation n'est pas catastrophique et peut être améliorée. Il a indiqué que le secteur de la santé souffre de lacunes dans la gestion, annonçant la réception dans les prochains mois de quatre structures nouvelles, à savoir deux hôpitaux de 240 lits en cours de réalisation à Gdyl et à Sidi Cham, un autre de 120 lits à Oued Tlélat et un (60 lits) à El Kerma. Ces nouveaux hôpitaux contribueront à réduire la tension sur les hôpitaux et polycliniques d'Oran en raison de l'affluence des malades des wilayas limitrophes.

APS

COOPÉRATION Une équipe médicale franco-algérienne à Médéa pour des interventions chirurgicales pointues

Une équipe médicale franco-algérienne effectuera, depuis dimanche, des interventions chirurgicales pointues, au sein de l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Médéa, au profit de patients atteints de pathologies complexes, a indiqué le directeur local de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. Supervisée par l'association française "Ashifa", installée dans la ville de Lyon, cette mission médicale, d'une durée d'une semaine, va réaliser des interventions chirurgicales délicates pour des malades souffrants de problèmes néonatales, neurologiques, cardiovasculaires, traumatologiques, outre la programmation d'intervention de chirurgie pédiatrique au profit de jeunes patients, issus de différentes localités de la wilaya, a-t-il précisé. Le séjours de cette mission médicale sera également mis à profit pour la formation du personnel médical de l'hôpital de Médéa aux techniques et méthodes employées dans les grands hôpitaux, a ajouté Mohamed Cheggouri. Cette mission médicale entre dans le cadre d'un jumelage entre l'hôpital Bichat-Claude Bernard (Paris) et l'établissement de santé publique de Médéa, a relevé le même responsable. Il rappelle, par ailleurs, qu'une partie du personnel de l'établissement hospitalier de Médéa avait bénéficié, à l'occasion d'une mission américaine, qui a eu lieu en 2016, d'un perfectionnement dans le domaine du traitement de la pathologie "Spina Bifida", une malformation au niveau de la colonne vertébrale.

CANCER L'EHU Nafissa-Hamoud doté de nouveaux équipements d'imagerie médicale

L'Établissement hospitalier universitaire (EHU), Nafissa Hamoud (ex-Parnet) de Hussein Dey (Alger) a bénéficié de nouveaux équipements d'imagerie médicale (mammographe et scanner), a appris l'APS auprès de cet établissement.

S'exprimant dans ce cadre, le directeur de l'EHU, Zoubir Rekik a affirmé que «ces nouveaux équipements permettront de prendre en charge les patients, notamment ceux atteints du cancer», ajoutant que le mammographe permettra le dépistage précoce du cancer du sein. Rappelant que 12.000 nouveaux cas de cancer du sein étaient enregistrés chaque année, le même responsable a appelé les femmes de 40 ans et plus à se rapprocher du service de radiologie de l'établissement pour se faire dépister.

Le lancement du Registre national du cancer en 2015 a permis aux autorités d'établir le taux réel d'incidence des différents types de cancers. Ainsi, près de 44.000 nouveaux cas sont enregistrés et les experts prévoient une hausse de ce taux à 70.000 nouveaux cas, en raison de plusieurs facteurs, notamment la mauvaise hygiène de vie, le vieillissement de la population et autres comportements individuelles.

Le professeur Kamel Bouzid, président de la Société algérienne d'oncologie médicale avait affirmé que le cancer du sein qui vient en tête de la liste des cancers en Algérie coûtait à l'Etat une enveloppe financière de 300.000 de DA au début de la maladie pour chaque cas et 5 millions de DA après son développement. Le dépistage précoce de ce type de cancer couplé à un traitement efficace du patient permet de classer cette maladie parmi les maladies chroniques et d'améliorer la qualité de vie de la patiente.

Grace au Plan national de lutte contre le cancer 2015/2019, qui touche à sa fin, l'Etat a pu améliorer la prise en charge des patients et ce à travers le rapprochement de la santé du citoyen en ouvrant plusieurs centres à travers le pays et leur équipement au fil du temps.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière Mohamed Miraoui avait annoncé, lors d'une réunion sur le registre national du cancer de l'année 2017, coïncidant avec la célébration du mois d'Octobre Rose pour la lutte contre le cancer du sein, l'élaboration d'un deuxième plan national de lutte contre cette maladie 2020/2024 après évaluation du plan actuel en comblant certaines lacunes.

Par ailleurs, M. Rekik a, quant à lui, annoncé l'ouverture d'un nouveau pavillon à rue Tripoli pour la chirurgie pédiatrique des enfants âgés de 0 à 18 ans, ainsi qu'une unité destinée à la réanimation pour la prise en charge de cette catégorie, outre un centre d'hémodialyse équipé conformément aux normes internationales en vigueur.

BÉBÉS SECOUÉS : 9 QUESTIONS AU PÉDIATRE

On ne le sait pas toujours mais secouer violemment un bébé peut provoquer de graves lésions cérébrales. Pour que ce type de maltraitance n'arrive plus, voici les recommandations du Pe Michel Roussey, professeur honoraire de pédiatrie Université de Rennes I, membre du Haut Conseil de Santé Publique et expert près la Cour d'Appel de Rennes.

Qu'entend-t-on par "bébé secoué" ?

C'est le fait de secouer violemment un bébé de quelques mois (de moins six mois le plus souvent, mais pouvant aller jusqu'à deux ans), parce qu'on est très énervé par ses pleurs. À cet âge, le nourrisson ne tient pas bien sa tête, car les muscles de son cou ne sont pas encore très développés. Le secouer brutalement provoque des mouvements brusques d'avant en arrière, et latéralement. Le cou ne résiste pas à ces chocs. Cela provoque des dégâts cérébraux importants, souvent irréversibles, parfois fatals.

Est-ce que ces lésions peuvent survenir après un jeu ?

Non, ça n'est pas pareil. Les études montrent que lancer un bébé en l'air (ce qui n'est pas conseillé) et le rattraper n'engendre pas les mêmes mouvements de tête, ni la même force ! De plus, des lésions comme celles qui surviennent lors de secouement n'ont jamais été observées suite à un jeu. Mais, attention, le jeu doit toujours être adapté à l'âge de l'enfant : on ne lui fait pas faire l'avion s'il ne tient pas sa tête ! Par sa violence, le secouement est toujours un acte volontaire. Cela ne peut être un geste maladroit ou malencontreux de la vie quotidienne.

Quelles sont les circonstances les plus fréquentes ?

Ce sont les pleurs du bébé qui déclenchent la colère et la perte de contrôle qui vont mener au secouement. Le bébé est emporté par l'adulte qui le secoue pour le faire taire. Ce n'est pas dû à une chute de la table à langer ou d'une chaise haute, qui peut elle aussi entraîner un traumatisme crânien, mais sans les mêmes conséquences. Cela peut aller très vite, en quelques minutes. Et il suffit d'une seule fois pour causer des dégâts irréversibles.

Quelles sont les séquelles ?

Cela provoque des traumatismes crâniens, donc des hémorragies cérébrales, des lésions de la moelle cervicale, un œdème cérébral lié au manque d'oxygène, comparable à un accident de voiture avec

plusieurs coups du lapin successifs ! La grande majorité de ces bébés souffrent par la suite de graves handicaps (épilepsie, cécité, retards mentaux...). 10 % d'entre eux meurent immédiatement.

Avant l'âge de six mois, les séquelles sont toujours importantes. Après, l'enfant est plus lourd et plus âgé, les conséquences peuvent être moins graves. Quelques-uns (mais pas beaucoup) s'en sortent sans séquelles, cela dépend de l'âge et de la force des secousses subies. Mais on sait aujourd'hui, que des séquelles peuvent aussi être visibles bien plus tard : des difficultés d'apprentissage en primaire, voire en secondaire, peuvent être liées à ce type de traumatisme crânien.

Est-ce normal d'être irrité par les pleurs de son bébé ?

Oui, c'est normal et cela arrive à tous les parents.

Ce qui ne l'est pas, c'est de perdre le contrôle de soi au point de devenir violent contre son enfant. Dans l'idéal, il ne faudrait jamais s'énerver contre un bébé ! Mais, certains nourrissons pleurent beaucoup et c'est très agaçant pour tout le monde : les parents, les frères et les sœurs, la nounou qui garde. Sur tout, le soir où il nuit, où il ne faut pas déranger les autres enfants de la fratrie, ni les voisins. Une étude a d'ailleurs montré que le syndrome du bébé secoué est plus fréquent en ville qu'à la campagne, où l'on peut laisser pleurer un bébé sans déranger ses voisins...

Pourquoi certains enfants pleurent-ils vraiment beaucoup ?

Il faut savoir qu'un bébé peut pleurer jusqu'à trois heures par jour au cours des trois premiers mois. Passé trois mois, les pleurs diminuent généralement. Mais certains, parce qu'ils ressentent de l'angoisse, de leur mère parfois, peuvent continuer de pleurer. Des parents, notamment s'ils sont jeunes, peuvent ne pas connaître, ni comprendre les besoins de leur petit. Et la tolérance aux pleurs d'un bébé est très variable d'une personne à une autre. Il faut se méfier. La personne qui secoue est le plus souvent un adulte proche de l'enfant : l'un des parents, la personne qui le garde...



Les médecins en parlent-ils aux parents ?

Peut-être pas assez. Et les jeunes parents sont souvent noyés d'informations. On trouve une demi-page sur les bébés secoués dans le carnet de santé de l'enfant. Or, la prévention est très importante. Il faudrait aborder le sujet pendant le dernier mois de la grossesse, puis au cours de la première consultation chez le pédiatre ou avec la sage-femme. Il faut une "prévention des pleurs" : savoir que les pleurs sont le mode d'expression d'un bébé, qu'ils peuvent signifier qu'il a faim, que sa couche est sale, qu'il a mal au ventre ou qu'il est fatigué. Mais, qu'il peut aussi pleurer parce qu'il ne sent pas suffisamment en situation de sécurité. Quand le bébé est gardé par une nounou, il ne faut pas hésiter à en parler avec elle.

Comment réagir si on commence à s'énerver ?

La première chose à faire, c'est de quitter le bébé dans son lit sur le dos et de poser la pièce. Il ne faut pas avoir peur de le laisser

un peu seul, même s'il hurle ! Dans son lit, il ne risque rien. Demander ensuite de l'aide à la proche. Si le papa s'il est là, soit une amie ou une voisine à qui l'on peut parler, au besoin même par téléphone ! Parler à une tierce personne permet de désamorcer la montée de la colère. On peut aussi écouter de la musique, ou sortir faire un tour si quelque'un est là. Le but est de trouver une solution d'évitement, de se changer les idées, de se "désénerver". Plus tard, et pour éviter que la situation ne se reproduise, il est recommandé de parler à son médecin, au pédiatre ou à la PMI de ses difficultés face aux pleurs.

Que faire si on croit avoir malmenné son bébé ?

Il faut consulter son médecin sans tarder ou aller aux urgences si l'état du bébé est inquiétant (vomissements, perte de connaissance...). En hospitalisant, on pourra lui faire les examens indispensables (IRM,) et traiter le traumatisme crânien (repos, évacuation d'une hémorragie...). Cela permettra également de protéger l'enfant, et d'éviter que cela ne se répète.

ENFANT : VOTRE BÉBÉ EST-IL UN BABI ?

Difficilement satisfaits, les BABI sont des Bébés aux Besoins Intenses. Ils ont constamment besoin des bras de leurs parents pour être rassurés. Nos conseils pour ne pas se sentir désarmée face à ces bouts de chou qui ne laissent aucun répit. C'est un pédiatre américain, le Dr Sears, qui, dans les années 80, a défini les BABI (bébés aux besoins intenses) selon des critères très précis. « Il y a toujours eu des enfants plus difficiles, plus demandeurs que les autres, nuance le Dr Sarah Bursaux, pédiatre à Paris et co-auteur de "La première année de Bébé, c'est magique" (éd. Leduc. s).

Ce qui est nouveau, c'est qu'on les regroupe sous cet acronyme et qu'on essaie aujourd'hui de trouver comment satisfaire leurs besoins spécifiques. « Les mamans sont nombreuses sur les forums à évoquer la difficulté de répondre aux besoins de ces bébés. Mais le phénomène est encore peu reconnu en France.

Cris, pleurs, colères sont exacerbés

« Ce sont souvent des enfants qui dorment peu, qui se réveillent dès qu'on les pose et

qui pleurent beaucoup », note le Dr Bursaux. Leur rythme est épuisant, car il faut les prendre dans les bras non-stop. « Impossible en effet pour les BABI de s'endormir en poussette ou en voiture, qui bercent généralement les tout-petits. Ils ont aussi une sensibilité exacerbée, qui les pousse à réagir intensément aux événements (cris, pleurs, colères etc.).

Rarement satisfaits, ils sont très difficiles à calmer et ne supportent pas d'aller dans les bras d'autres personnes que leurs parents. « En fait, ce sont des bébés très insécures, poursuit la pédiatre. Ils ont d'ailleurs fré-

quentement besoin de têter pour être rassurés. » Doués d'une activité motrice incessante, ce ne sont pas pour autant des enfants hyperactifs.

Consulter un pédiatre est la première chose à faire. Ces pleurs continus peuvent en effet être dus à des coliques, un reflux ou à des poussées dentaires douloureuses. Prenez ensuite le temps de l'observer pour savoir comment répondre à ses demandes. S'il se trouve rassuré dans vos bras, procurez-lui une écharpe ou un porte-bébé. Une fois apaisés, vous pourrez ainsi vaquer à vos occupations.

octobre 2019

Pouce ou tétine, quelles différences ?

Entre le pouce et la tétine, la bataille fait rage depuis des années. Le premier déforme les dents et retarde le développement du langage, la seconde serait plus physiologique. Les arguments pour vous faire une idée...

Côté pouce

Il est plus naturel

C'est le bébé qui choisit de le mettre dans sa bouche et non les parents qui le lui imposent. Sucer son pouce correspond au début de la découverte naturelle de son corps. Enfin, il est à portée de main et reste propre. À la différence de la tétine qui traîne un peu partout et peut devenir un véritable nid à microbes.

Il ne nuit pas au langage

Dès l'âge de six mois, la communication orale se met en place. Or, avoir en permanence un objet à téter dans la bouche empêche d'émettre correctement des sons. L'avantage du pouce est qu'il peut être pris, abandonné et repris selon les besoins.

Il abîme les dents

En raison de sa rigidité, le pouce reste plus déformant. Mais la tétine, si elle est constamment en bouche, peut faire plus de dégâts. L'un et l'autre ont des effets délétères sur la denture et la bouche de l'enfant. Le problème n'est pas que le bébé suce son pouce ou sa tétine, mais qu'il tète longtemps. Plus la succion est tardive, plus les conséquences sont importantes. Pour éviter le pire, il faut faire en sorte que le petit suceur arrête de téter avant l'âge de 3 ans.

Il ne peut pas être jeté !

Au moment du sevrage, il est à l'évidence plus facile de se débarrasser d'une tétine, voire de plusieurs ! Pour le pouce, il faudra faire preuve de persuasion, quitte à mettre un spradrap autour pour en changer le goût.

Côté tétine

Elle préviendrait le développement des allergies En mettant la tétine avec leur salive, les parents transmettent des « bonnes » bactéries qui vont stimuler la flore microbienne buccale de l'enfant. Son système immunitaire devient alors plus résistant. Mais cette affirmation reste une hypothèse qui va à l'encontre des conseils précédents : ne pas lécher la cuillère de son bébé pour ne pas lui transmettre ses germes.

C'est une aide pour les prématurés

Lorsque le bébé prématuré est alimenté par sonde ou par perfusion, la tétine permet de ne pas perdre le rythme de la succion et ainsi de pouvoir passer plus facilement à l'allaitement maternel le moment venu.

LES ENFANTS QUI SE DÉPENSENT SONT MOINS À RISQUE DE DÉPRESSION

Un esprit sain dans un corps sain : faire bouger les enfants les protégerait de la dépression. Il leur faudrait en effet des séances d'activité physique modérée à vigoureuse.

Un, deux, trois, suiez ! Peut-être le nouveau jeu à proposer à vos enfants. Des chercheurs norvégiens ont en effet constaté que les enfants qui se dépensaient étaient moins sujets aux symptômes dépressifs. Dans son étude parue dans *Pediatrics*, l'équipe de scientifiques a recruté 700 enfants de 6 à 8 ans et les a équipés d'un accéléromètre, qui mesure l'intensité de leur activité physique. Deux à quatre ans plus tard, ils ont interrogé leurs parents sur l'état de leur santé psychologique. Ils ont ainsi établi que les enfants qui avaient des épisodes d'activité physique modérée à intense – par exemple courir, sauter, transpirer – avaient moins de risque de développer une dépression que les autres.

La sédentarité n'est pas en cause

Les scientifiques ont aussi constaté qu'un mode de vie globalement sédentaire, avec de nombreuses heures assis ou devant un écran, ne modifiait pas le risque de dépression. De même, les enfants dépressifs ne sont pas particulièrement plus ou moins sédentaires que les autres. La différence n'est valable que pour des épisodes d'activité importante.

Les chercheurs amènent donc des premiers indices des effets positifs de l'activité physique sur la santé psychique chez les plus jeunes. Ils souhaitent maintenant confirmer leurs hypothèses en réalisant une étude randomisée, une autre forme d'étude scientifique. Dans ce type



de recherche, les enfants seraient répartis au hasard : l'un des groupes serait invité à augmenter son activité physique (par exemple via un programme), l'autre servirait de témoin et

ne modifierait pas ses habitudes. Les chercheurs pourraient ensuite comparer les deux groupes avec une meilleure précision que les travaux qu'ils ont menés jusqu'alors.

LES ENFANTS DÉPRIMÉS N'AIMENT PAS LES CADEAUX

La dépression entraîne chez les enfants un faible niveau de satisfaction même aux moments agréables. Les enfants déprimés ne vivent pas très bien les périodes de fêtes et ne seraient pas friands de cadeaux, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*. Les chercheurs de l'Université de Washington aux États-Unis ont mené une étude avec 84 enfants, dans le cadre d'une plus grande recherche sur la dépression clinique chez les enfants âgés de 3 à 7 ans.

Les enfants déprimés réagissent faiblement à la récompense

Les enfants portaient un dispositif qui mesure l'activité élec-

trique dans le cerveau à l'aide d'un électroencéphalogramme (EEG). Les participants ont joué un jeu d'ordinateur qui a impliqué le choix entre deux portes montrées à l'écran. Choisir une des portes leur a valu des points, alors que l'autre a entraîné une perte de points.

Les chercheurs ont observé que le cerveau des enfants cliniquement déprimés répondait de la même façon que ceux des enfants non déprimés lorsque les points étaient perdus, en revanche il ne montrait pas une grande satisfaction au gain de points.

«Une faible réponse à la récompense est souvent observée dans le cerveau des adultes et des adolescents déprimés», a expliqué le premier auteur Andrew C. Belden, professeur adjoint de psychiatrie infantile. «Dans cette étude, nous



voullions savoir si les enfants d'âge préscolaire avaient aussi cette faible réponse à la récompense, et en

fait, le cerveau des enfants dès l'âge de 4 ans ont montré des réponses très similaires ».

LA DÉPRESSION, PREMIÈRE MALADIE CHEZ LES ADOS

La dépression est le premier mal qui ronge les adolescents. C'est ce qu'affirme l'OMS dans un rapport sur la santé des ados.

Les ados broient du noir. La dépression est la première cause de maladie et de handicap chez les garçons et filles âgés de 10 à 19 ans, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les accidents de la route arrivent en deuxième position dans le classement des principaux

facteurs de maladies, établi par l'OMS. Après les accidents de la route et le Sida, le suicide constitue la troisième principale cause de décès dans cette tranche d'âge à l'échelle mondiale. Or la dépression peut parfois pousser jusqu'au suicide. D'où l'importance de savoir repérer de façon précoce les signes de dépression chez les ados (repli sur soi, fatigue, tristesse, perte d'appétit, etc). C'est la première fois que l'OMS at-

tire l'attention de façon aussi détaillée sur les problèmes de santé mentale, qui peuvent miner l'adolescence. «Nous espérons que ce rapport va attirer plus d'attention sur la santé des 10-19 ans et qu'il servira à déclencher une action accélérée» sur leurs problèmes de santé, souligne le Dr Flavia Bustreo, directrice-générale adjointe pour la santé des femmes et des enfants à l'OMC, citée par l'AFP. Prendre conscience

des problèmes possibles pour mieux les prévenir. Telle est l'ambition de l'OMS qui rappelle que la moitié des personnes qui développent des troubles mentaux présentent leurs premiers symptômes avant l'âge de 14 ans. «En prodiguant les soins nécessaires aux adolescents atteints de problèmes de santé mentale, on évite des décès, mais aussi des souffrances tout au long de leur existence».

GUINÉE: Des centaines de ressortissants d'Afrique de l'Ouest interpellés pour vente controversée

Des centaines de ressortissants de pays d'Afrique de l'Ouest ont été interpellés ces derniers jours par la Guinée, qui dénonce les «infiltrations de corps étrangers» alors que le pays traverse une crise politique, mais cette affaire pourrait être liée aux pratiques controversées d'une société de vente directe. Mardi et mercredi, les policiers ont interpellé 141 personnes qui étaient «confinées dans des concessions» dans la périphérie de Conakry: 84 Bissau-guinéens, 46 Sénégalais, neuf Guinéens, un Burkinabé et un Gambien, a indiqué le gouvernement. D'autres opérations ont eu lieu dans plusieurs régions du pays, portant à 300 environ le nombre de personnes interpellées.

«Cette opération prouve à suffisance la récurrence d'infiltration de corps étrangers tant à Conakry que dans des grandes villes de l'intérieur du pays», estime le gouvernement, alors que la Guinée connaît une vague de manifestations contre un projet de troisième mandat attribué au président Alpha Condé qui ont fait une dizaine de morts. Un responsable de la présidence, le lieutenant-colonel Fodé Bakary Cissé, a toutefois donné une version différente, mêlant aux questions de sécurité celle de la lutte contre les pratiques jugées douteuses d'une multinationale de la vente directe bien implantée en Afrique, Qnet. Cette société, dont le siège est à Hong-Kong, aurait attiré en Guinée des jeunes de plusieurs pays et leur aurait vendu des produits divers, à charge pour eux de les revendre à leur entourage.

«Nous nous regroupons dans une concession parce que nous sommes dans un système. Quand vous achetez un produit, l'entreprise vous demande d'écouler deux autres produits. Si vous faites cela, la société va vous accorder des avantages», a expliqué Satigui Camara, l'un de ces vendeurs. «Tout le monde a compris qu'il ne s'agit pas d'un simple commerce en ligne», a déclaré M. Cissé, chef de division au secrétariat de la Présidence chargé des services spéciaux. «Les responsables de Qnet vont devoir rembourser toutes les victimes. Nous sommes en face d'une situation sécuritaire nationale et chaque citoyen doit y veiller», a-t-il ajouté.

«En Guinée comme dans d'autres pays africains, il se trouve que le modèle d'affaire de Qnet est méconnu, ce qui ouvre la brèche à des incompréhensions et à l'assimilation à des modèles illégaux tels que les plans pyramidaux», s'est défendu un responsable de la société, en dénonçant une «campagne de dénigrement» orchestrée selon lui par de hauts responsables guinéens.

MAURITANIE : Relance d'un mouvement de soutien au président de la République

Les partisans du président mauritanien Mohamed Ould Cheikh Ghazouani ont relancé un nouveau mouvement politique «Taquadoum» (progrès) pour soutenir le programme du chef de l'Etat, a rapporté dimanche la presse locale.

Lancé initialement le 22 octobre dernier, «Taquadoum» entend multiplier ses efforts en vue de «promouvoir l'action du président Mohamed Cheikh Ghazouani et du gouvernement, dans l'optique de porter haut les efforts consentis en matière de stabilité et de développement du pays», indique une note de ce mouvement rendu publique dimanche.

Selon des analystes locaux, «la naissance de ce mouvement est surtout motivée par les divisions internes qui ne cessent de miner le parti présidentiel l'Union pour la République (UPR), sur fond de di-

SAHARA OCCIDENTAL Les Sahraouis de France appellent Macron à jouer «un rôle constructif» au Sahara occidental

La France, soutien du Maroc au Conseil de sécurité, se doit d'assumer «un rôle constructif» dans le processus du règlement du conflit au Sahara occidental, a indiqué la communauté sahraouie en France, réaffirmant son attachement à la légalité internationale et au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination.

L'appel a été réitéré dimanche lors d'une réunion à Paris du ministre des territoires occupés et des communautés sahraouies à l'étranger, Bachir Mustapha Sayed, avec la diaspora sahraouie en France.

Les représentants ont relevé que «l'intransigeance du Maroc, grâce au soutien de la France (demeure) un obstacle à toute solution pacifique» au Sahara occidental.

Un appel a été lancé à l'adresse du Conseil de sécurité en vue «de promouvoir des actions réelles et crédibles sur le terrain», exhortant l'instance suprême de l'ONU à nommer un nouvel émissaire pour le Sahara occidental. Lors de cette réunion annuelle, les participants ont passé en revue l'ensemble des actions entreprises cette année pour soutenir la cause juste du peuple sahraoui et discuté d'un plan d'action plus large pour 2020 pour faire pression sur les gouvernements européens, principalement la France et l'Espagne, afin d'assumer leur



rôle dans le règlement du conflit conformément aux objectifs et aux principes des Nations unies. Intervenant à son tour, le ministre sahraoui a évoqué l'état du processus de paix et les défis auxquels il est confronté.

Bachir Sayed a également souligné le travail important accompli par la communauté

sahraouie à l'étranger et a insisté sur la coordination entre les associations pour unir leurs forces.

Les différentes associations qui ont pris part à cette réunion, ont exigé, par ailleurs, la libération de tous les détenus politiques sahraouis en demandant l'extension du mandat de la Mi-

nurso à la surveillance des droits de l'Homme pour assurer la sécurité et l'intégrité physique des sahraouis dans les territoires occupés.

La diaspora sahraouie en France a saisi cette occasion pour réaffirmer la reconnaissance du Front Polisario comme seul représentant légitime du peuple sahraoui.

ZIMBABWE-AFRIQUE DU SUD Air Zimbabwe reprend ses vols vers l'Afrique du Sud après le règlement de sa dette

L'Afrique du Sud a autorisé la compagnie aérienne nationale zimbabwéenne à desservir de nouveau Johannesburg après lui avoir interdit la semaine dernière d'utiliser les aéroports sud-africains en raison de redevances non payées, a déclaré hier la société exploitatrice des aéroports sud-africains.

Le seul avion en état de voler d'Air Zimbabwe, une société nationalisée, avait été empêché de quitter Johannesburg pour ne pas avoir payé les taxes

d'aéroport. Le contentieux a trouvé une solution vendredi, Air Zimbabwe ayant réglé sa dette, a déclaré la Compagnie des aéroports sud-africains (Acsa).

Air Zimbabwe est tenue de payer une fois par semaine à Acsa une somme en espèces pour couvrir les frais d'atterrissage, de stationnement et de service aux passagers pour un vol hebdomadaire vers Johannesburg, sa seule destination en Afrique du Sud et à l'internationale.

La compagnie aérienne est une des nombreuses entreprises du Zimbabwe qui souffrent du ralentissement économique et de l'hyperinflation qui ont suivi des années de mauvaise gestion sous l'ancien président Robert Mugabe.

Les produits de première nécessité comme la nourriture, le carburant et les médicaments sont difficiles à trouver dans le pays et Air Zimbabwe a licencié des centaines de personnes au cours des deux dernières années.

LIBYE-EGYPTE La Libye souhaite bénéficier de l'expertise égyptienne pour réhabiliter son secteur pétrolier

Mustafa Sanalla, président de la National Oil Corporation, la compagnie pétrolière nationale de Libye, a déclaré

dimanche que son pays cherchait à développer sa coopération avec les entreprises égyptiennes afin de réhabiliter ses propres infrastructures pétrolières.

Il a tenu ces propos au cours d'une rencontre au Caire avec le ministre égyptien du Pétrole et des Ressources minérales, Tarek al-Molla.

Le responsable libyen a souligné que son pays désirait bénéficier de «l'éminente expertise égyptienne» en matière de conception de projets, de travaux de génie civil et de maintenance d'installations pétrolières, a déclaré dans un communiqué le ministre égyptien du Pétrole et des Ressources minérales.

M. al-Molla a souligné que l'Égypte soutenait les efforts

de la Libye pour restaurer les capacités de son industrie pétrolière, notamment «dans le cadre d'une coopération permanente entre les deux pays».

Il a indiqué que le secteur pétrolier égyptien était prêt à contribuer le plus efficacement possible à la reconstruction et à la réhabilitation des infrastructures pétrolières et gazières de la Libye.

Le secteur pétrolier, principale source de revenus de la Libye, a énormément souffert des attaques commises contre ses champs de pétrole et ses ports.

La Libye est plongée dans la violence et l'instabilité politique depuis la chute du gouvernement de l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi en 2011.

UE: Paris déclare s'attendre à un accord pour repousser le Brexit de trois mois

Les 27 partenaires au sein de l'Union européenne et le Royaume Uni pourraient fort probablement parvenir à un accord lundi pour repousser le Brexit jusqu'au 31 janvier 2020, a estimé hier une source diplomatique française.

Selon des sources européennes, la proposition sur la table prévoit de repousser le Brexit de trois mois, au 31 janvier 2020, mais avec la possibilité que le Royaume-Uni quitte l'UE au 30 novembre et au 31 décembre en cas de ratification de l'accord de sortie avant ces échéances.

Depuis son retour de Bruxelles, accord en poche il y a une dizaine de jours, Boris Johnson a réussi à obtenir des avancées inédites. Les députés britanniques doivent voter lundi après-midi sur une motion de Boris Johnson proposant la tenue d'élections anticipées le 12 décembre. Le leader conservateur espère d'ici là faire adopter par le parlement les textes nécessaires à la mise en œuvre de l'accord de Brexit conclu il y a dix jours à Bruxelles. Tous les pays de l'UE ont convenu



la semaine dernière de la nécessité d'un troisième report du Brexit pour éviter un «no

deal» et s'accordent pour prendre une décision sur ce sujet par le biais d'une pro-

cédure écrite sans qu'il soit nécessaire de convoquer un sommet.

SYRIE

La police militaire russe commence le retrait des milices kurdes de la frontière syro-turque

Les forces russes se sont engagées à faciliter le retrait des milices kurdes du nord de la Syrie dans le cadre d'un accord russo-turc, a indiqué le centre russe pour la réconciliation en Syrie.

«La police militaire russe est en train d'aider au retrait des milices kurdes et de leur armement d'une bande de 30 kilomètres de profondeur le long de la frontière avec la Turquie, dans le nord-est de la Syrie», a déclaré le général de brigade Sergueï Romanenko qui dirige le Centre russe pour la réconciliation

en Syrie. Il a précisé que les forces russes agissaient en dehors du territoire visé par l'offensive turque en Syrie.

«Elles continueront à assister les Kurdes jusqu'à 18h mardi 29 octobre», a-t-il ajouté.

«Une patrouille conjointe russo-turque va commencer à couvrir une zone allant jusqu'à 10 kilomètres de profondeur de la frontière, à l'ouest et à l'est du secteur de l'opération [] à l'exception de la ville d'al-Qamichli, a encore dit le général Romanenko. Selon ce même res-

ponsable, «toutes les unités kurdes devront quitter Minbej et Tall Rifaat.» La réalisation des mesures en question contribuera à stabiliser la situation dans la zone frontalière syro-turque», a-t-il résumé. La police militaire russe agit dans le nord de la Syrie en vertu d'un accord conclu à Sochi entre les présidents et Recep Tayyip Erdogan.

Le document a été signé le 22 octobre sur fond d'escalade dans le nord de la Syrie après le début de l'opération militaire turque contre les milices kurdes.

IRAK:

Poursuite de la contestation, étudiants et écoliers dans la rue

Des milliers d'étudiants et d'écoliers de Baghdad à Bassora, en passant par les rues de Diwaniya ou de Nassiriya, ont rejoint lundi le mouvement de contestation en Irak, et affiché leur détermination à poursuivre les manifestations «jusqu'à la chute du régime», ont rapporté des correspondants de presse. A Baghdad, des policiers anti-émeutes étaient visibles aux abords des universités.

La veille l'armée avait menacé de «sévères sanctions» ceux qui «entravent» la poursuite des cours dans les établissements scolaires ou la poursuite des activités dans les administrations.

Le ministre de l'Enseignement supérieur Qoussaï al-Souheil a appelé à «tenir les universités à l'écart» du mouvement.

Mais «sans pays, pas d'école», rétorque un étudiant.

A Diwaniya, à 200 kilomètres au sud de Baghdad, professeurs et élèves de l'ensemble des universités, publiques et privées, ont décrété un «sit-in de dix jours pour obtenir

la chute du régime», selon des correspondants de presse sur place. Les syndicats d'autres professions, notamment les avocats ou les ingénieurs, ont rejoint le mouvement, tandis que des piquets de grève bloquaient les entrées des administrations. A Nassiriya, à 350 kilomètres au sud de Baghdad, des milliers d'étudiants et d'élèves ont défilé.

A Kout, à 150 kilomètres au sud de la capitale, les fonctionnaires et les étudiants se sont rassemblés et la majorité des administrations sont restées fermées, selon la même source. A Bassora, ville pétrolière déjà secouée durant l'été 2018 par une semaine de violences meurtrières lors d'un mouvement de contestation sociale, des milliers d'étudiants sont également descendus dans les rues.

Le 1er octobre, un mouvement de contestation inédit a débuté en Irak.

Durant sa première semaine, de source officielle, 157 personnes sont mortes, quasiment toutes des manifestants pris sous les tirs des

forces de l'ordre et de snipers qui ont semé la terreur sans que l'Etat ne parvienne à déterminer leur identité.

Interrompue 18 jours le temps du plus grand pèlerinage chiite, la contestation a repris jeudi soir. Dans les dispersions et des attaques contre

des QG de partis et de milices, au moins 74 personnes sont mortes, selon la Commission gouvernementale des droits de l'Homme. Face à la crise qui a paralysé la classe politique, une nouvelle séance est prévue au Parlement à 10h00 GMT.

INDE-PAKISTAN

L'Inde saisit l'OACI après le refus du Pakistan d'ouvrir son espace aérien au PM indien

L'Inde a saisi l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) après le refus du Pakistan d'ouvrir son espace aérien au Premier ministre indien Narendra Modi qui voulait se rendre en Arabie saoudite, a indiqué le ministère indien des Affaires extérieures. L'Inde avait demandé une autorisation de survol au Pakistan pour l'avion devant emmener hier M. Modi en Arabie saoudite.

Mais elle a été refusée dimanche par le ministère pakistanais des Affaires étrangères. Une semblable demande avait déjà été refusée lorsque M. Modi avait souhaité se rendre le mois dernier aux Etats-Unis. Une source officielle au ministère indien des Affaires extérieures a fait savoir que New Delhi regrettait la décision pakistanaise et ajoutait que l'Inde allait saisir l'OACI.

IRAK

Abou Bakr al-Baghdadi a été localisé grâce à l'aide de son conseiller

Les services de renseignement irakiens ont pu localiser le chef du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI, Daech) Abou Bakr al-Baghdadi, grâce à son conseiller qui leur a expliqué comment ce dernier avait pu éviter d'être capturé pendant tant d'années, ont raconté à Reuters deux officiers de sécurité irakiens.

«Les informations obtenues du conseiller d'Abou Bakr al-Baghdadi ont permis aux services de renseignement irakiens de localiser le numéro un de Daech», dévoile l'agence de presse Reuters en citant deux officiers de sécurité irakiens, après l'annonce dimanche de la mort de l'homme considéré comme responsable de multiples exactions et atrocités en Irak et en Syrie.

L'agence évoque notamment Ismaël al-Ethawi, l'un des principaux collaborateurs du chef du groupe terroriste.

Il a rejoint le réseau terroriste Al-Qaïda en 2006 et a été arrêté par les forces américaines en 2008 puis emprisonné pendant quatre ans, selon les responsables de la sécurité irakienne.

Al-Baghdadi a ensuite confié à al-Ethawi, titulaire d'un doctorat en sciences islamiques, des missions telles que la transmission d'instructions religieuses et la sélection de commandants pour Daech.

Après les déboires de l'organisation en 2017, il s'est enfui en Syrie avec son épouse syrienne.

En début d'année, des agents de services de renseignement américains, turcs et irakiens ont capturé lors d'une opération des responsables de Daech, dont quatre Irakiens et un Syrien.

Ces derniers ont indiqué tous les lieux où ils rencontraient al-Baghdadi en Syrie, une information qui, selon l'interlocuteur de Reuters, a poussé ces services à se coordonner avec la CIA.

«Mi-2019, nous avons réussi à localiser Idlib comme la zone où al-Baghdadi se déplaçait de village en village avec sa famille et trois proches collaborateurs», a-t-il poursuivi.

Des informateurs syriens ont ensuite aperçu al-Ethawi sur un marché d'Idlib et l'ont suivi jusqu'à la maison où séjournait al-Baghdadi.

«Nous avons transmis les détails à la CIA et ils ont utilisé un satellite et des drones pour surveiller le site ces cinq derniers mois», a déclaré le responsable.

Il y a deux jours, al-Baghdadi a quitté les lieux avec sa famille pour la première fois, se rendant en minibus dans un village voisin.

Selon le responsable, c'était ses derniers instants passés en vie.

Le 27 octobre, le président américain Donald Trump a annoncé la mort du chef de Daech durant une opération américaine dans le gouvernorat d'Idlib, en Syrie.

D'après le président américain, le terroriste a cherché à se cacher dans un tunnel mais, constatant que celui-ci se terminait par une impasse, il a actionné sa ceinture d'explosifs.

L'homme le plus recherché du monde, considéré comme responsable de multiples exactions et atrocités en Irak et en Syrie et d'attentats sanglants dans plusieurs pays du monde, avait été plusieurs fois annoncé mort ces dernières années.

PATRIMOINE L'UNESCO appelle à préserver le patrimoine audiovisuel pour mieux explorer le passé

A l'occasion de la Journée mondiale du patrimoine audiovisuel qui est célébrée chaque année le 27 octobre, l'UNESCO appelle à préserver ce type de documents afin de mieux explorer le passé et d'éviter que l'histoire ne se répète.



Cette journée est l'occasion de nous rappeler le rôle des matériels audiovisuels pour nous relier à notre histoire et comprendre qui nous sommes aujourd'hui», déclare la directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la culture (UNESCO), Audrey

Azoulay, dans un message publié dimanche sur le site de l'ONU. Cette année, le thème de la Journée mondiale du patrimoine audiovisuel est «Explorez le passé en sons et en images».

L'UNESCO prend l'exemple du procès, en 1963 et 1964, de Nelson Mandela et d'autres dirigeants du Congrès national africain jugés pour avoir tenté de saboter le système d'apartheid en Afrique du

Sud. Les documents relatifs à ce procès sont inscrits au Registre de la Mémoire du monde de l'UNESCO. On y trouve notamment une image impressionnante du mandat d'arrestation de Nelson Mandela, ainsi que l'enregistrement audio de l'intégralité du procès. «La préservation de ce type de documents, qui nous permet de prendre la mesure de la brutalité du racisme, est un élément essentiel de la mission de l'UNESCO s'agissant de promouvoir la paix et d'éviter que l'histoire ne se répète», souligne la cheffe de l'UNESCO. Elle rappelle que les matériels audiovisuels sont extrêmement fragiles et beaucoup d'entre eux sont perdus du fait de mauvaises pratiques de stockage, de catastrophes naturelles, voire

de conflits. La numérisation offre toutefois de nouveaux moyens de sauvegarder ces matériels et de les mettre à la disposition du public partout dans le monde.

L'UNESCO a lancé il y a deux ans un projet qui prendra fin en juin 2020. «Numériser notre histoire commune de l'UNESCO» comporte plus de 15.300 enregistrements audio, 75 heures de documents audiovisuels et vidéos, et 5.000 photographies historiques, qui aident à relater l'histoire de l'action de l'Organisation en faveur de la coopération internationale et de l'édification de la paix. Les premiers documents sont déjà disponibles en ligne, et des milliers d'autres seront ajoutés dans les mois à venir.

ANNIVERSAIRE

Les massacres du 17 octobre 1961 qualifiés de «crime d'Etat»

Les participants à une conférence historique sur les massacres du 17 octobre 1961, organisée dimanche à Tissemsilt, ont été unanimes à qualifier ces événements de «crime d'Etat».

L'universitaire de Tiaret Mokhtar Saidi a souligné, lors de cette conférence entrant dans le cadre des journées culturelles «Ne pas oublier» qui ont pris fin dimanche à Tissemsilt, que la barbarie de la police



française contre les manifestants émigrés algériens le 17 octobre 1961 dénote d'un crime d'Etat que le peuple algérien ne peut pas oublier. Il a ajouté que les massacres commis à l'encontre des émigrés algériens désarmés représentent une étape noire dans l'histoire de la France coloniale.

Le chercheur en histoire de la guerre de libération nationale, Mohamed Chemli a soutenu que les manifestations du 17 octobre doivent être classées du point de vue droit international dans la case de crime d'Etat, surtout qu'elles ont eu lieu en une seule journée.

Il a rappelé, parmi les causes principales de la répression exercée par la police française contre les membres de la communauté algérienne à Paris, une tentative de casser la mobilisation autour du Front de libération (FLN) en France.

Les journées culturelles «Ne pas oublier», organisées une semaine durant par la bibliothèque principale de lecture publique «Dr Yahia Bouaziz» de Tissemsilt dans le cadre de la commémoration de la journée nationale de l'émigration, ont comporté des activités dont des expositions de livres historiques mettant en exergue les crimes commis par la police française à l'encontre des Algériens à cette époque, des ateliers pour enfants sur «l'histoire de mon pays», de dessin, de lecture, de «petit poète», de jeux intellectuels et de recherche historique.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA DE TINDOUF
N° :/DSP/2019

AVIS DE RECRUTEMENT

La direction de la santé et de la population de la wilaya de Tindouf annonce l'ouverture de concours de recrutement dans les grades suivant :

Grade	Modes de recrutement	Condition d'accès	Spécialité	Nombre de poste ouvert	Structure d'affectation	Autres
Administrateur	Concours sur titre	Licence des études supérieures ou titre reconnu équivalent	- Science juridique et administrative - Science économique - Science financière - Science commerciale - Science de gestion - Science politique et relations internationales - Science de sociologie à l'exception du socio-éducative - Psychologie spécialité organisation et travail - science de l'information et de la communication - science islamique spécialité charia et droit	02	DSP Tindouf	01 poste Réservé au Agent de l'insertion Professionnelle
Comptable administratif principal	Concours sur titre	Diplôme d'étude universitaire appliquée (DUA)	- Comptabilité et Fiscalité - Gestion financière des entreprises - comptabilité et gestion - Technicien supérieur gestion des stocks - économie et droit	01	DSP Tindouf	
Assistant d'administration principale	Concours sur titre	Candidat diplômé d'un DUA	techniciens supérieur dans les spécialités suivant. - Marketing - gestion de la ressource humaine, - loi des relations économique internationale, - psychologie, - commerce internationale - gestion publique - loi des affaires	01	DSP Tindouf	poste Réservé au Agent de l'insertion Professionnelle

le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Demande manuscrite.
- Copie de la C.I.N.
- Copie de diplôme accompagnée des relevés de note de tout le cycle de formation.
- fiche de renseignement à remplir par l'intéressé (photo d'identité).

les candidats admis doivent fournir un complément du dossier administratif avant leur installation comprenant :

- Copie justifiant la situation vis-à-vis du service national.
- Casier judiciaire en cour de validité.
- Certificat de résidence.
- extrait de naissance N° 13.
- Deux (02) certificats médicaux (médecine générale+ phtisiologie).
- Deux (02) photos d'identité.
- Certificat de travail si existe prouvant l'expérience professionnelle de l'intéressé de la même spécialité, les certificats du secteur privé doivent être validés par les services de la CNAS
- Certificat si existe prouvant l'activité de l'intéressé dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale mentionnant le poste occupé en cas de nécessité.
- Toutes justifications prouvant des activités ou études dans la même spécialité.
- Fiche familiale pour les candidats mariés.

* Délais d'inscription et dépôt de dossier :

- L'envoi ou dépôt du dossier se fait au niveau de siège de la direction de la santé et de la population de Tindouf cité Moussani Tindouf.
- Le délai d'inscription au concours sur titre est fixé à dix (15) jours ouvrables à compter de la première parution aux quotidiens.

Observation : tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, YOUCEF BELMEHDI :

«Vers la création d'une instance nationale de la recherche scientifique et des activités culturelles au ministère des Affaires religieuses»

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti a annoncé, dimanche à Alger, la création au ministère, le projet de création d'une instance nationale de la recherche scientifique et des activités culturelles «qui sera chargée de l'élaboration d'une stratégie nationale et de la mise en place de visions prospectives et de méthodes pour la promotion de la culture musulmane».

Intervenant lors d'une rencontre organisée sur «les centres culturels islamiques», le ministre a appelé à l'exploitation des espaces, y compris les centres culturels islamiques «pour attirer les différentes catégories de jeunes pour relever les défis et contrer les sectes et associations religieuses qui tentent de fourvoyer les jeunes en les orientant contre l'intérêt national», mettant l'accent sur «le rôle pionnier» des centres culturels islamiques «dans la formation des jeunes, leur orientation et leur sensibilisation», en ce sens qu'ils constituent des espaces servant à présenter «les différentes activités culturelles, contrairement aux mosquées qui requièrent de la discipline et une attitude purement religieuse». L'occasion était pour le ministre de souligner l'importance de la lecture «qui libère des idées négatives destructrices», affirmant que la Nation musulmane «a besoin aujourd'hui de la lecture et



de l'enseignement», ajoutant que la religion musulmane a accordé un intérêt particulier au savoir et à l'éducation.

Par ailleurs, le ministre a rejeté catégoriquement l'existence d'une instruction relative à l'élection présidentielle du 12 décembre, ajoutant avoir toujours prôné un discours unificateur.

Concernant le sujet de la Omra et le paiement électronique des agences de tourisme et la mesure saoudienne exceptionnelle pour l'Algérie, le ministre a précisé que son département

avait adressé plusieurs correspondances aux parties concernées, affirmant que «des solutions seront trouvées dans les plus brefs délais».

Le ministre a, également, nié l'existence d'aucune forme d'intimidation contre la liberté de culte en Algérie pour les non musulmans, ajoutant que «l'Algérie est un pays souverain et ses lois doivent être respectées. Personne n'est autorisé à transformer des locaux ou caves en lieux de culte pour y activer sans autorisation ou agrément du ministère de l'Intérieur», a-t-il souligné.

FESTIVAL Ouahiba Difallah, une étoile montante de l'art pictural dans le Sud

L'artiste-peintre Ouahiba Difallah, qui dit vivre pour l'amour de l'art et de la culture en général, est une des étoiles montantes de l'art pictural dans le sud-ouest du pays. Dès sa tendre enfance, elle commence à dessiner avec l'aide et le soutien de son père, qui a été, reconnaît-elle, le premier à déceler ses penchants pour l'art et même à l'encourager à poursuivre dans ses activités et à lire les œuvres dédiées à cet art.

Approchée en marge d'une exposition de ses œuvres à l'occasion du Festival culturel local «Allah Yajaal Men Khimatna Khiam», qui se déroule à Bechar, l'autodidacte confie que ses œuvres sont «surréalistes» et qu'elle réalise des portraits de femmes et de paysages africains. «Les portraits de femmes, surtout africaines, que j'ai réalisés sont le reflet de mon attachement à mon continent, l'Afrique, et aux luttes de ces femmes à travers les siècles et durant les phases historiques difficiles et sanglantes de notre continent», a-t-elle soutenu. Cet attachement, tant à l'Afrique qu'à l'Algérie, on le retrouve dans ses tableaux «Masque

Africain», «Claire de lune sur mon bateau» et «Mona Lisa sur bois». Son œuvre «Zaali Tawab», inspirée d'un succès de la chanteuse libanaise Fayrouz, et qui est un portrait d'une femme en pleurs, a été conçue avec de la poudre de café, une technique que l'artiste dit avoir créée pour se «démarguer» des techniques de peinture classiques.

«J'ai vécu à Adrar, entourée de femmes dont les portraits s'imposaient à moi. C'est donc, profondément baignée dans un tel environnement, que j'ai commencé réellement ma carrière en 2014», a confié Ouahiba, qui dit ne pas avoir cherché, depuis le début, à peindre la beauté, mais à surprendre et à provoquer des sentiments et des interrogations chez le public. L'artiste, également

nouvelliste et poète, a remporté en 2016 le premier Prix d'un concours de la meilleure nouvelle avec son texte «Samit Ennatak», qui traite des conditions de vie quotidienne des sourds-muets. Ouahiba Difallah dont les œuvres sont présentes à Bechar et Paris (France), regrette l'absence d'un véritable marché de l'art, au niveau tant local que national, soutenant que l'intérêt du public pour l'art pictural ne peut être développé que par la disponibilité d'espaces idoines d'exposition et la mise sur pied de manifestations culturelles, comme est le cas avec le festival «Allah Yajaal Men Khimatna Khiam». Pour l'association «Saharienne», principale organisatrice du Festival, qui se poursuivra jusqu'au 17 novembre prochain à Bechar, inviter Ouahiba Difallah visait à lui offrir une tribune pour faire connaître les œuvres d'une étoile montante de l'art pictural dans la région. L'artiste-peintre Ouahiba Difallah qui a obtenu sa licence universitaire en langue anglaise à l'université «Tahri Mohamed» de Bechar, tout en affirmant s'inspirer du grand peintre Salvador Dali, avance que la peinture est aussi un moyen de connaissance de l'histoire des nations, comme c'est le cas en Algérie, avec les œuvres des défunts Mohamed Racim et Mohamed Temmam.

Concernant ses projets d'avenir, et en plus de sa future participation à plusieurs manifestations culturelles et expositions à travers le pays, Ouahiba prévoit de s'initier au documentaire télévisé sur l'art pictural pour le faire connaître davantage auprès des publics. Un autre souhait encore plus cher : monter des expositions artistiques dans les écoles pour familiariser les élèves avec l'art et, partant, faire revivre en eux l'amour de l'art et de la culture en général.

APS

TLEMCEM : Lancement du 3^e concours de national de calligraphie

La 3^e édition du concours national de calligraphie a été lancée dimanche soir à la maison de la culture «Abdelkader Alloula» de Tlemcen avec la participation de 18 calligraphes professionnels de plusieurs wilayas. Initiée quatre jours durant par le musée public national de calligraphie islamique de Tlemcen sous le slogan «un artiste rebelle en amour de l'Algérie», cette manifestation comporte la réalisation de tableaux en calligraphie sur les thèmes des massacres du 17 octobre 1961 et le déclenchement de la guerre de libération nationale. Trois meilleures œuvres seront sélectionnées par un jury composé de calligraphes spécialistes en adoptant plusieurs critères dont la beauté du tableau, les techniques et couleurs utilisées. La cérémonie d'ouverture a été marquée par une exposition de plus de 50 tableaux en calligraphie des participants au concours sur l'utilisation de la lettre arabe en arts plastiques et des miniatures sculptées avec l'usage des lettres. Des ateliers pour adultes et enfants sont programmés et encadrés par des membres du jury pour leur inculquer les bases de calligraphie ainsi que des sorties à des sites archéologiques et historiques de la wilaya en collaboration avec l'annexe de l'Office national de gestion et d'exploitation de biens culturels protégés de Tlemcen.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA

NIF : 40801500009094

N° DE L'OPERATION : /

INTITULE DE L'OPERATION : PACE tranche 2017 -Entretien des routes nationales

Entretien de la signalisation routière et élimination des points noirs sur routes nationales

ANNULATION D'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE PROJET DE MARCHÉ

Suite à l'attribution provisoire paru dans les quotidiens nationaux El Djazair du 26/07/2018 et DK NEWS du 28/07/2018 du appel d'offres national restreint N°04/2018 et Conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, j'ai l'honneur de vous informer que l'avis d'attribution provisoire est annulé.

DK NEWS

Anep : 1916023295 du 29/10/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°02/2018

NIF : 001315019036056

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de TIZI-OUZOU informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national d'architecture N°02/2018 du 24/01/2018, lancé par l'office de promotion et de gestion immobilière de Tizi Ouzou, que l'avis d'attribution provisoire de marché relative au projet «Etude et suivi d'un collège base 06 au site des 1500 logements LPL au pôle d'excellence, Tizi Ouzou», est annulé.

DK NEWS

Anep : 1916022887 du 29/10/2019

BADMINTON / TOURNOI INTERNATIONAL OPEN (SENIORS): L'Algérie remporte 4 médailles dont 1 en or

La sélection algérienne de badminton (individuel/seniors) a décroché quatre médailles, dont une en or, lors du tournoi international Open d'Alger dont les finales ont eu lieu dimanche à la salle omnisports d'Aïn-Taya.

Le vermeil est revenu, dans l'épreuve du double messieurs, à la paire Mammeri Kocceïla - Medjal Youcef Sabri, vainqueur de son homologue polonaise composée de Pawel Pietryka et Jan Rodzinski par 2 sets à 0 (21-16, 21-16).

Trois autres médailles en bronze ont été remportées en double messieurs (Madjed Yacine Belahouane - Mohamed Amine Guelmaoui), double mixte (Mohamed Abderrahim Belarbi - Hala Bouksani) et double dames (Amina Deghmas - Kenza Ghessil).

«C'est vrai que nous avons montré un bon visage, mais on aurait pu rafler plus de médailles. C'était une belle occasion pour nos athlètes d'engranger des points supplémentaires en vue de la qualification pour les prochains JO-2020 de Tokyo.

Il nous reste jusqu'au mois d'avril prochain pour tenter de se qualifier au rendez-vous olympique», a indiqué à l'APS le président de la Fédération algérienne de badminton (FABA), Amine Zoubiri.

Dans les épreuves du simple, les représentants algériens ont échoué à passer les premiers tours, avec les éliminations précoces d'Adel Hamek, Medjal Sabri, Lynda Mazri, Yasmina Chibah, Inès Ziani et Fard Houada. Lundi débiteront les épreuves de la catégorie juniors, toujours à Aïn-Taya, et s'étaleront jusqu'à mercredi, avec la participation de 33 athlètes, dont 9 filles, représentant quatre pays : Algérie, Nigeria, Tunisie et Irak. Rappelons que l'épreuve seniors a enregistré la participation de 84 badistes, dont 34 filles, représentant 30 pays.

LIGUE AFRICAINE DE BASKET / 1ER TOUR PRÉLIMINAIRE (GROUPE A-3E J): Défaite du GS Pétroliers devant l'AS Police du Mali (76-83)

Le club algérien du GS Pétroliers a été battu par son homologue malien, l'AS Police sur le score de (76-83), mi-temps (29-37) en match comptant pour la 3e journée du 1er tour préliminaire (groupe A), disputé dimanche soir à Bamako (Mali).

La formation algérienne qui avait assuré hier samedi, sa qualification au 2e tour préliminaire (Elite 16) de la Ligue africaine de basket-ball (BAL), avait remporté ses deux premiers matches devant respectivement Al-Nasr de Libye (106-80) et l'AC SLAC de Guinée (96-50). La prestigieuse National basket-ball association (NBA) et la Fédération internationale de basket (FIBA) avaient annoncé en février dernier la création de ce championnat professionnel en Afrique dans ce qui constitue la première participation de la NBA à une compétition en dehors d'Amérique du Nord. Ce tour préliminaire regroupe 32 équipes réparties en six groupes (A, B, C, D, E, F). Les deux premiers de chaque poule, auxquels s'ajouteront quatre clubs invités, se qualifieront au deuxième tour qui regroupera 16 équipes (Elite 16). Les groupes C et D ont déjà dévoilé les quatre clubs qualifiés pour l'Elite 16, à l'issue des matchs disputés le week-end dernier.

Dans le groupe C, l'AP du Cameroun et Manga Basket-ball du Gabon qui se sont offerts les deux tickets qualificatifs, alors que Patriots BBC du Rwanda et City Oilers d'Ouganda ont décroché la qualification du groupe D. Les six meilleures équipes de l'Elite 16 se joindront aux champions de l'Angola, de l'Égypte, du Maroc, du Nigeria, du Sénégal, et de la Tunisie pour former le tableau final (deux conférences de 6 équipes) de la 1re édition de la BAL en 2020. Pendant la saison régulière, qui débutera en mars, les 12 équipes joueront chacune cinq matches. A l'issue d'un total de 30 matches, les trois meilleures équipes de chaque conférence seront qualifiées pour un «Super 6» dont les quatre premiers se rencontreront ensuite à la fin du printemps à Kigali (Rwanda) lors d'un Final Four (demi-finales à élimination directe et finale).

APS

SPORT SCOLAIRE - DÉVELOPPEMENT: Bernaoui : «La difficulté sera de trouver un nombre suffisant d'encadreurs»

La «principale» difficulté pour l'Algérie dans sa quête de relancer le sport scolaire aux écoles sera de trouver un nombre suffisant d'encadreurs pour couvrir l'ensemble des établissements à travers le territoire national, a appréhendé dimanche à Alger le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS), Raouf Salim Bernaoui.

«Il existe 28.000 écoles primaires en Algérie et avec un tel nombre, il est clair qu'il ne sera pas évident de trouver facilement un nombre suffisant d'encadreurs qualifiés», a indiqué le MJS au forum du journal El Moudjahid, en saluant au passage une décision «courageuse» de l'Etat, de relancer le sport scolaire.

Lors d'une réunion du Gouvernement le 17 octobre dernier sous la présidence du Premier ministre Noureddine Bedoui, il a été en effet décidé de relancer le sport scolaire, notamment à travers la mobilisation des structures et moyens matériels et financiers, dont disposent les secteurs de l'Education et des Sports, ainsi que les Collectivités locales.

Les ministres de l'Education et des Sports ont été chargés, dans ce sens, de recenser les moyens disponibles et d'élaborer

une stratégie conjointe pour le développement du sport scolaire.

«J'encourage également le sport amateur et le bénévolat, car susceptibles d'apporter un plus non négligeable au projet», a assuré Bernaoui, en rappelant que plusieurs titres internationaux, dans différentes disciplines sportives, ont été obtenus par des athlètes ayant le statut d'amateur.

Autre fait sur lequel a insisté le ministre pour relancer le sport national et redorer son blason, le «travail», car considérant que depuis quelques années, «les efforts fournis ne sont pas à la hauteur des moyens qui sont mis à disposition par l'Etat».

«En termes d'infrastructures et de moyens financiers, l'Algérie a vraiment mis le paquet pour développer le sport national, et il est utile de le souligner, car beaucoup de gens n'ont pas une idée



précise de ce qui se fait ailleurs.

Donc, si la pâte existe et si les moyens sont mis à disposition, il ne manque que l'effort, et ça, c'est du ressort de l'athlète», a-t-il insisté.

Le ministre a assuré que «certains moyens présents en Algérie n'existent même pas dans certains pays, dits ultra-développés».

Selon le MJS, «c'est vraiment une chance» pour les athlètes algériens de

bénéficier d'autant de moyens, et ils devraient en profiter pour améliorer leur rendement à travers le travail et prétendre ainsi à de meilleurs résultats à l'avenir.

«L'argent et les infrastructures ne sont que des moyens. Pour produire des champions, il faut surtout du travail et des sacrifices.

Donc, il faut retrousser les manches et tirer le sport national vers le haut», a-t-il espéré.

STADES:

Convention-cadre entre les ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Agriculture pour le changement et la maintenance de la pelouse

Les ministères de la Jeunesse et des Sports, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche ont signé, dimanche à Alger, une convention-cadre pour la rénovation de la pelouse en gazon naturel par les techniciens du ministère de l'Agriculture au niveau de tous les stades à travers les pays.

Les secrétaires généraux des deux ministères ont signé cette convention en présence des ministres des deux secteurs, respectivement MM. Salim Raouf Bernaoui et Cherif Omari. A cette occasion, M. Bernaoui a déclaré: «l'Algérie recèle de structures sportives dont elle est fière et

cela est une chose positive à saluer mais en contrepartie nous sommes conscients de certaines carences déplorées dans notre secteur, dont le gazon naturel pour les pelouses des stades». «En vertu de cette convention avec le ministère de l'Agriculture, cette dernière nous accompagnera avec l'aide des techniciens et des spécialistes activant à son niveau pour la maintenance, la réalisation et le changement du gazon naturel», a-t-il ajouté, soulignant que son secteur n'est pas favorable au gazon artificiel devenu caduc et qui n'est plus utilisé par la majorité des pays du monde». Le

ministère de la Jeunesse et des Sports a indiqué également que «les projets de maintenance des stades en gazon naturel contribueront à l'amélioration du rendement des joueurs et à l'ouverture de nouveaux postes d'emploi pour les jeunes». Par ailleurs, M. Bernaoui a supervisé la clôture d'un colloque consacré aux cadres du secteur de la jeunesse et des sports, souhaitant que «cette rencontre soit fructueuse et sanctionnée par des recommandations réelles et efficaces». Il a en outre promis devant l'assistance de traiter toutes les préoccupations exprimées conformément à la loi.

BADMINTON - TOURNOI INTERNATIONAL OPEN : Début de la compétition avec 33 athlètes dont 24 Algériens

Les épreuves du tournoi international Open «Juniors» de badminton ont débuté lundi à la salle omnisports d'Aïn-Taya (Alger), avec la participation de 33 concurrents dont neuf filles.

Les athlètes participant à cette compétition représenteront quatre pays : le Nigeria, la Tunisie, l'Irak et l'Algérie qui participe avec 24 badistes dont sept filles.

Selon le programme de la compétition, la première journée est consacrée aux épreuves : Individuel garçons, Double garçons, Double mixte et Individuel filles. Les

matches des huitièmes de finale se jouent la matinée, alors que les quarts de finales sont prévus à partir de 17h00.

Dans ce même tournoi international, la compétition des seniors achevée dimanche a vu l'équipe algérienne remporter une médaille d'or et trois médailles de bronze.

Le vermeil est revenu, dans l'épreuve du double messieurs, à la paire Mammeri Kocceïla - Medjal Youcef Sabri, vainqueur de son homologue polonaise composée de Pawel Pietryka et Jan Rodzinski par 2 sets à 0 (21-16, 21-16). Quant aux trois autres

médailles en bronze ont été remportées en double messieurs (Madjed Yacine Belahouane - Mohamed Amine Guelmaoui), double mixte (Mohamed Abderrahim Belarbi - Hala Bouksani) et double dames (Amina Deghmas - Kenza Ghessil).

La compétition des seniors a enregistré la participation de 84 badistes, dont 34 filles, représentant 30 pays. L'Algérie y a pris part avec 13 joueurs dont cinq dames.

L'objectif de l'instance fédérale, à travers l'organisation de ce tournoi, est de «permettre aux Algériens de gagner des points

et d'améliorer leur classement international pour assurer une place aux Jeux olympiques de Tokyo-2020». Pour rappel, la sélection algérienne des seniors avait pris part à un autre tournoi international Open clôturé dimanche au Caire au cours duquel elle a décroché deux médailles (1 or et 1 bronze).

La médaille d'or a été remportée par le duo composé de Youcef Sabri Medel et Kocceïla Mammeri (double messieurs), alors que le bronze a été décroché par Medel et Lynda Mazri (double mixte).

FONDATION FAOUZI-GHOULAM 36 enfants algériens en visite à Naples

Trente-six (36) enfants algériens issus de cinq wilayas du pays se rendront à partir de lundi à Naples (Italie) pour assister au match de football entre le SSC Naples et l'Atalanta (Serie A italienne), prévu demain au stade San Paolo, une opération de solidarité initiée par la Fondation du défenseur international, Faouzi Ghoulam.

Les enfants qui seront accompagnés et pris en charge avec toutes les autorisations et les mesures nécessaires pourront également visiter les sites touristiques de la ville de Naples et les infrastructures sportives du SSC Naples à Castel Volturno.

« Dans l'esprit de la grande et de la profonde amitié qui lie les peuples algérien et italien, l'ambassade d'Italie en Algérie a facilité toutes les démarches concernant cette initiative de solidarité du SSC Naples et de Faouzi Ghoulam, un champion sur le terrain et dans la vie à travers ses opérations humanitaires de solidarité envers les enfants algériens et italiens », a déclaré l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Pasquale Ferrara lors d'une conférence de presse animée dimanche soir au théâtre de l'ambassade à Alger.

L'ambassadeur d'Italie en Algérie s'est félicité de cette initiative de solidarité qui a ½ le mérite de rassembler des enfants provenant de différentes wilayas de l'Algérie pour les amener à assister à un match de football au stade San Paolo de Naples. « En tant que supporter du SSC Naples, cette opéra-



tion traduit la passion et l'amour pour le sport et le football en particulier.

Elle caractérise l'amitié quotidienne entre les Algériens et les Italiens aussi bien en Algérie qu'en Italie », a relevé Pasquale Ferrara.

A propos de la violence dans les stades, l'ambassadeur Ferrara a salué ½ la présence importante des enfants et de leurs familles dans les stades qui doivent toujours rester des lieux de loisir, de fraternité et d'amitié », soulignant que ½ le sport joue un rôle clé dans la promotion de ces valeurs même dans la compétition.

« De son côté, Nabil Ghoulam, frère de l'international algérien de Naples et son agent de communication, a indiqué que ½ cette opération de solidarité touche 36 enfants issus des wilayas de Béchar, Tlemcen, Ghardaïa, Saida et El-Tarf. ½ Cette action me tenait à cœur à travers cette opération de solidarité initiée par la fondation de mon frère Faouzi qui est très attaché à son pays l'Algérie.

Notre objectif est de faire partager dans l'avenir cette action avec le plus grand nombre d'enfants à travers les 48 wilayas du pays.

« a expliqué Nabil Ghoulam.

Victime d'une rupture du ligament croisé le 1er novembre 2017 lors de la réception de Manchester City (2-4) en Ligue des champions, Ghoulam allait retrouver la compétition en février 2018, mais il avait contracté une fracture transversale de la rotule droite nécessitant une nouvelle intervention chirurgicale.

L'Algérien avait rejoint le club du sud de l'Italie en janvier 2014 en provenance de l'AS Saint-Etienne (France) pour un contrat de quatre saisons et demi qu'il avait prolongé en décembre 2017 jusqu'en 2022.

ATHLÉTISME: Saïdi-Sief plaide pour la réhabilitation des anciens champions algériens

Ali Saïdi-Sief, l'un des rares qui ont offert à l'Algérie une médaille aux Jeux olympiques (JO), dit vivre « difficilement » sa carrière post-athlète, surtout qu'il n'a pas eu l'occasion de transmettre son expérience aux jeunes talents.

« Je suis pratiquement marginalisé, même si je garde toujours ce titre de cadre au niveau du ministère de la Jeunesse et des Sports.

J'aurais aimé transmettre ma longue expérience dans le haut niveau aux jeunes talents », a déploré le médaillé d'argent au 5.000 m des JO-2000 de Sydney dans une déclaration à l'APS.

« Mon cas n'est pas une exception dans le sport national car tous les champions, ou presque, sont marginalisés depuis plusieurs années, raison pour laquelle le sport algérien a beaucoup régressé », a-t-il regretté, en marge de la première compétition de duathlon, organisée à Oran vendredi passé et à laquelle l'ancien champion algérien a assisté en tant qu'invité d'honneur.

En fait, et selon l'ancien athlète, il ne s'agit pas là de la seule cause de la régression du sport national car le sport scolaire ne joue plus le rôle qu'il avait dans le passé et « depuis, un ressort s'est cassé, pénalisant la machine », a-t-il estimé.

« Moi ou nombreux sportifs, qui avons hissé haut les couleurs du pays dans les manifestations internationales, étions des purs produits du sport scolaire, qui ne bénéficie malheureusement plus du même intérêt que dans le passé et qui lui a permis de former de grands champions », a expliqué Saïdi-Sief.

L'ancienne star de l'athlétisme algérien a estimé, en outre, que Taoufik Makhloufi, vice-champion du monde-2019 au 1.500 m à Doha, demeure toujours « l'arbre qui cache la forêt ».

« L'avenir de l'athlétisme algérien ne se présente pas sous de bons auspices. La récente distinction de Makhloufi aux Championnats du monde au Qatar ne doit pas occulter la triste réalité de cette discipline et du sport algérien en général », a encore ajouté Saïdi-Sief, estimant qu'« il n'arrive pas à détecter un athlète pouvant prendre la relève de Makhloufi ».

L'ancien médaillé des JO de Sydney a regretté au passage qu'une fédération comme celle de l'athlétisme, qui compte les principales médaillées algériennes aux rendez-vous olympiques, « ne dispose pas de moyens financiers conséquents à même de lui permettre de jouer pleinement son rôle ».

VOILE / MONDIAUX 2019 DE LA SÉRIE BIC-TECHNO L'Algérie présente avec deux véliplanchistes en Espagne (Fédération)

Deux véliplanchistes (1 Garçon et 1 Fille) représentent l'Algérie aux Mondiaux 2019 de la série Bic-Techno actuellement en cours en Espagne, a-t-on appris hier de la Fédération algérienne de voile (FAV).

Il s'agit d'Ayoub Hadibi et Neila Rezouani, « sous la direction du coach Kheirredine Bousaha » a encore précisé l'instance fédérale dans un bref communiqué.

Entamée dimanche, la compétition se poursuivra sur les côtes ibériques jusqu'au 2 novembre prochain.

La sélection algérienne espère réussir le meilleur parcours possible, et représenter au mieux les couleurs nationales.

LIGUE 2/OM ARZEW : Les comptes bancaires toujours bloqués, le club s'enlise dans la crise

L'OM Arzew est en train de surprendre plus d'un en occupant une position faisant de ce club un sérieux prétendant à l'accession en Ligue 1, mais ses problèmes financiers risquent de tout remettre en cause.

En effet, les comptes bancaires de ce club, promu cette saison en Ligue 2, sont toujours bloqués.

Cette situation perdure depuis déjà plusieurs mois en raison des créances que cette formation ne parvient pas à honorer, selon la direction de l'OMA.

Cet état de fait coïncide avec l'échec du président Grine à trouver de nouvelles sources de financement en dehors des subventions jugées « insuffisantes » et ce, en dépit des espoirs placés par le patron de l'OMA sur les nombreux industriels activant dans la région, dès qu'il a mené son équipe à l'accession en fin d'exercice passé.

C'est peine perdue puisque jusque-là, aucun contrat de sponsoring n'a été conclu, plongeant davantage le club dans la crise, au point où il ne se

passé plus une semaine sans que les joueurs n'optent pour une grève d'un ou de deux jours.

Ce scénario s'est encore produit mercredi dernier, trois jours avant le match en déplacement face à l'Olympique Médéa, même si les protégés de l'entraîneur Hadj Merine n'avaient pas à rougir de leur défaite contre le leader sur la plus petite des marges, après avoir tenu la dragée haute aux locaux. Face à cette situation, qui porte un énorme préjudice au travail réalisé par le staff technique, le président Grine a eu recours dernièrement au nouveau wali d'Oran, qui lui a accordé une audience au cours de laquelle il



s'est engagé à aider le club à sortir de sa crise. En attendant, l'entraîneur Hadj Merine refuse de s'enflammer, rappelant à chaque fois que l'objectif de l'équipe était de se maintenir en Ligue 2 et d'éviter par là les mauvaises expériences des années précédentes lorsque l'OMA revenait au troisième palier après une saison de chaque accession.

LIGUE 1 (MISE À JOUR): USMA-JSS, USMBA- JSK programmés le lundi 4 novembre (LFP)

Les matchs USM Alger-JS Saoura et USM Bel Abbès-JS Kabylie comptant pour la mise à jour du calendrier du championnat de Ligue 1 se dérouleront lundi 4 novembre 2019, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

La rencontre USM Alger-

JS Saoura comptant pour la cinquième journée se jouera au stade Omar Hamadi de Bologhine à 17h45.

Quant au match USM Bel Abbès - JS Kabylie de la 6e journée, il se déroulera au stade 24 février de Sidi Bel Abbès à 18h45.

C'est pour permettre à

l'USMA et à la JSK de préparer dans de meilleures conditions leur entrée en lice en Ligue des champions d'Afrique, souligne la LFP.

Lors de la 1ère journée de la phase des poules programmée le 29 novembre, la JSK affrontera Vita Club de la RD du Congo, à domi-

cale, et l'USMA de son côté jouera en déplacement contre le club angolais de Petro de Luanda.

Par ailleurs, le match entre l'USM Alger et la JS Saoura en catégorie Réserves aura lieu le samedi 2 novembre à 15h00 au stade de Bologhine.

FOOTBALL / COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/16 DE FINALE «BIS» - ALLER) : Résultats partiels

Fosa Juniors (Madagascar) - RS Berkane (Maroc) 2-0
Côte d'Or FC (Seychelles) - Al-Masry (Egypte) 0-4
Gor Mahia (Kenya) - Motema Pembe (RD Congo) 1-1
Green Eagles FC (Zambie) - Hassania Agadir (Maroc) 1-1
Kampala City (Ouganda) - Paradou AC (Algérie) 0-0
Young Africans (Tanzanie) - Pyramids FC (Egypte) 1-2
UD Songo (Mozambique) - Bidvest Wits (Afrique du Sud) 1-2
Elect Sport (Tchad) - Djoliba AC (Mali) 0-1
Asante Kotoko (Ghana) - FC Saint Pedro (Côte d'Ivoire) 0-0 (match arrêté)
Enyimba FC (Nigeria) - TS Galaxy (Afrique du Sud) 2-0
ASCK (Togo) - Rangers FC (Nigeria) 2-1
Horoya AC (Guinée) - Bandari FC (Kenya) 4-2
Cano SA (Guinée Equatoriale) - Zanaco FC (Zambie) 1-2
Al-Nasr (Libye) - Proline FC (Ouganda) 2-2
FC Nouadhibou (Mauritanie) - Triangle FC (Zimbabwe) 2-0
Génération Foot (Sénégal) - ESAE FC (Bénin) (en cours)

NDLR : les matchs retour se joueront le 3 novembre.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/16 DE FINALE «BIS» - ALLER) : Résultats complets

Résultats complets des 1/16 de finale «bis» (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football, disputés dimanche et marqués par le précieux nul ramené par le Paradou AC de son déplacement en Ouganda contre Kampala CCA (0-0). Tous les matchs programmés pour dimanche ont été joués, à l'exception de celui opposant l'Asante Kotoko (Ghana) au FC Saint Pedro (Côte d'Ivoire), interrompu à la mi-temps (0-0) par des intempéries, tandis que la dernière rencontre entre Génération Foot (Sénégal) et ESAE FC (Bénin) aura lieu mercredi à Thiès (Sénégal).

Résultats :

Kampala CCA (Ouganda) - Paradou AC (Algérie) 0-0
Fosa Juniors (Madagascar) - RS Berkane (Maroc) 2-0
Côte d'Or FC (Seychelles) - Al-Masry (Egypte) 0-4
Gor Mahia (Kenya) - Motema Pembe (RD Congo) 1-1
Green Eagles FC (Zambie) - Hassania Agadir (Maroc) 1-1
Young Africans (Tanzanie) - Pyramids FC (Egypte) 1-2
UD Songo (Mozambique) - Bidvest Wits (Afrique du Sud) 1-2
Elect Sport (Tchad) - Djoliba AC (Mali) 0-1
Enyimba FC (Nigeria) - TS Galaxy (Afrique du Sud) 2-0
ASCK (Togo) - Rangers FC (Nigeria) 2-1
Horoya AC (Guinée) - Bandari FC (Kenya) 4-2
Cano SA (Guinée Equatoriale) - Zanaco FC (Zambie) 1-3
Al-Nasr (Libye) - Proline FC (Ouganda) 2-2
FC Nouadhibou (Mauritanie) - Triangle FC (Zimbabwe) 2-0
Asante Kotoko (Ghana) - FC Saint Pedro (Côte d'Ivoire) 0-0, match arrêté
Génération Foot (Sénégal) - ESAE FC (Bénin) mercredi

NDLR : les matchs retour se joueront le 3 novembre, excepté ESAE FC - Génération Foot, prévu le 5 novembre.

COUPE DE LA LIGUE (16ES DE FINALE) MONACO : Slimani forfait contre Marseille

L'international algérien de l'AS Monaco, Islam Slimani, a déclaré forfait pour le match des 16es de finale de Coupe de la Ligue contre Marseille mercredi à 21h05 au Stade Louis-II, a annoncé l'entraîneur du club français de Ligue 1 de football.

"Slimani a une gêne à l'adducteur, il ne pourra pas jouer demain et peut-être aussi dimanche (contre Saint-Etienne en championnat). Pour cela, je dois gérer Ben Yedder aussi. Mais comme je l'ai dit, l'effectif est de qualité et nous pouvons compter sur Keita Baldé et Jean-Kévin Augustin.

Nous avons besoin de tout le monde et ce match va aussi donner des opportunités à certains joueurs", a déclaré le Portugais Leonardo Jardim, lundi en conférence de presse.

Le meilleur buteur des "Verts" en activité avait contribué au dernier succès de son équipe en déplacement contre Nantes (1-0) vendredi dernier avant de céder sa place au Sénégalais Baldé à la 80e



minute de la partie. Arrivé cet été à Monaco pour un prêt d'une saison avec option d'achat en provenance de Leicester City (Angle-

terre), Slimani (31 ans) n'a pas tardé à démontrer ses qualités en inscrivant cinq buts et délivrant sept passes décisives. Il avait évolué les

deux précédentes saisons à Fenerbahçe (Turquie) et Newcastle (Angleterre), également sous forme de prêt.

Mahrez : «Gagner une CAN pour mon pays a été un grand moment pour moi»

L'ailier international algérien de Manchester City (Premier league anglaise de football) Riyad Mahrez est revenu sur la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 remportée en juillet dernier avec l'équipe nationale en Egypte, estimant qu'il représentait "la meilleure émotion de ma carrière".

"Gagner une CAN pour mon pays a été un grand moment pour moi. Ce fut l'une des meilleures émotions que j'ai eues dans ma carrière et dans ma vie. Cela signifie beaucoup pour moi. C'est une grande responsabilité, mais je pense que cela me rend plus inspiré et je pense que je dois aider et donner plus pour aider. Ce fut un grand moment et émotionnel.

"C'était inoubliable", a indiqué Mahrez dans un entretien accordé lundi au quotidien anglais The Guardian.

Le capitaine de l'équipe nationale (28 ans) était l'un des hommes clés du titre continental reconquis par les Verts, après 29 ans de disette.

Le joueur des "Cityzens" a marqué trois buts dans ce tournoi, dont celui en demi-finale face au Nigeria (2-1), d'un superbe coup franc direct dans le temps additionnel. "J'ai regardé le chronomètre et j'ai vu qu'il était 90 minutes passées. Je savais que c'était la dernière chance avant les prolongations, alors j'étais très concentré.

Au début, je voulais le mettre sous le mur, puis j'ai vu le gars derrière le mur, alors je me suis concentré du côté du



gardien et j'ai marqué. Ce fut un grand moment pour moi et j'étais très heureux et incroyable pour le pays. Parfois, je regarde la vidéo et je me dis: "Waouh, qu'Éai-je fait?" C'est incroyable", a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner: "J'ai toujours regardé l'Algérie et ils n'ont jamais gagné ce genre de chose. Leur dernière victoire remonte à 29 ans et je ne suis même pas né.

Pour moi, c'était une grande ambition d'essayer d'apporter quelque chose pour le pays, car c'est un grand pays du football. Le désir était de tout donner et de leur donner quelque chose", a-t-il

conclu. Pour sa première saison sous le maillot des Citizens, Mahrez a remporté le quadruplé: Premier League - FA Cup - Carabao Cup - Community Shield, tout en ayant des statistiques correctes (12 buts, 12 passes toutes compétitions confondues), en dépit d'un volume de jeu tout juste moyen. Il figure dans la liste des 30 joueurs nommés au Ballon d'Or 2019 France Football, dont le lauréat sera connu le 2 décembre prochain, au cours d'une cérémonie prévue au Théâtre du Châtelet, à Paris, avec Sandy Héribert et Didier Drogha en maîtres de cérémonie.

COUPE ARABE (1/8 DE FINALE/ ALLER) : AL-QUWA AL-JAWIYA (IRAK) - MC ALGER : Le match fixé au jeudi 7 novembre à Bassora (club)

Le match entre la formation irakienne d'Al-Quwa Al-Jawiya et le MC Alger, comptant pour la première manche des 1/8es de finale de la Coupe arabe des clubs de football, se jouera finalement le 7 novembre au stade de Bassora, a appris l'APS lundi auprès de la direction du club algérois.

"Nous avons reçu un courrier de l'Union arabe de football (UAFA) nous in-

formant que le match aller est fixé au 7 novembre mais délocalisé de Karbala vers Bassora, en raison de la situation sécuritaire qui prévaut actuellement en Irak", a affirmé à l'APS le manager général du "Doyen" Nacer Bouiche. Cette première manche devait initialement se jouer jeudi prochain à Karbala, avant d'être reportée.

Le mouvement de contestation anti-gouvernementale déclenché début octobre à Bagdad et dans plusieurs régions du sud du pays a causé une centaine de morts selon les derniers rapports officiels, quasiment tous des manifestants décédés en grande majorité dans la capitale. "Nous avons reçu des garanties sur le plan de sécurité. Bassora est plus calme, l'UAFA n'aurait jamais domicilié ce match dans cette ville si la sécurité n'est

pas réunie", a-t-il ajouté. Concernant la seconde manche, M. Bouiche a affirmé qu'elle se jouera en décembre prochain, "mais aucune date n'a encore été fixée".

Avant de s'envoler pour l'Irak, le MCA sera en appel mercredi en déplacement pour affronter l'US Biskra (18h00), dans le cadre de la 9e journée du championnat de Ligue 1.

Carragher tacle Eriksen

L'ancien défenseur de Liverpool était réputé pour sa dureté sur l'homme lorsqu'il évoluait dans la défense des Reds. En tant que consultant, il n'a pas perdu son agressivité. Cette fois, c'est Christian Eriksen qui fait les frais de l'analyse du « pundits » anglais. Il estime que l'international danois n'est pas assez bon pour le Real Madrid : « Cet été, il voulait y aller, il l'a fait savoir, il l'a dit publiquement, et personne n'est venu le chercher. Eriksen est un très bon joueur pour Tottenham mais il n'est pas assez bon pour le Real Madrid » a-t-il déclaré.

Mané : "J'espère rester ici pour toujours"

L'international sénégalais, meilleur buteur du club cette saison avec Salah, a évoqué la possibilité de finir sa carrière sur les bords de la Mersey.

Sadio Mané espère rester à Liverpool pour le restant de sa carrière, assurant ne jamais avoir connu un club comme celui-là par le passé. L'attaquant a débarqué à Liverpool il y a plus de trois ans maintenant, et joué un rôle décisif dans les récents succès de l'équipe entraînée par Jürgen Klopp.

Il a également connu le succès individuel en remportant le titre de meilleur buteur du championnat anglais la saison dernière, à hauteur de Mohamed Salah et Pierre-Emerick Aubameyang.

Le joueur de 27 ans a une nouvelle fois débuté la saison sur les chapeaux de roue en marquant cinq buts en championnat et deux en Ligue des champions depuis le mois d'août, en plus d'un doublé lors de la Supercoupe d'Europe contre Chelsea.

Khaka conspué par ses propres fans

Le milieu suisse d'Arsenal a été copieusement sifflé par le public de l'Emirates Stadium, lors de sa sortie de terrain face à Crystal Palace.

À l'heure du jeu, le milieu helvète a dû céder sa place au jeune Bukayo Saka. Un changement dont s'est félicité le public londonien. Une réaction auquel le joueur n'est pas resté insensible. Touché dans son amour-propre, il a invité les supporters à élever encore plus décibels en tendant sa main à l'oreille.

Après avoir quitté l'aire du jeu, Khaka a eu droit à une tape dans le dos de son entraîneur Granit Xhaka. Mais, cela ne l'a guère consolé. Il a enlevé son maillot et est entré directement dans le vestiaire. Une scène surprenante et qui fait déjà beaucoup causer de l'autre côté de la Manche.



Buffon justifie son retour à la Juve

Invité de l'émission "Tiki Taka" sur la chaîne Italia 1, le gardien de la Juventus Turin Gianluigi Buffon (41 ans, 3 matchs en Serie A cette saison) a expliqué les raisons qui l'ont motivé à revenir dans le Piémont lors du dernier mercato estival, malgré une bonne place au Paris Saint-Germain.

"Mon retour ? La principale raison est que j'arrivais à 41 ans, et un soir je me suis demandé ce que je faisais là, à 41 ans, tout seul, alors que ma famille est en Italie. J'ai forcé la main au PSG (pour partir, ndr), c'est plus juste ainsi. La Juve m'avait fait une proposition correcte, je n'ai pas réfléchi deux fois", a lâché le portier turinois.



KOVAC N'EST PAS SATISFAIT !

L'entraîneur du Bayern Munich est revenu en conférence de presse sur la victoire des siens face à l'Union Berlin et n'a pas été satisfait. Hier, pour la 9^e journée de Bundesliga, le Bayern Munich s'est imposé par 2 buts à 1 grâce notamment à des buts de Benjamin Pavard et Robert Lewandowski. Pourtant, l'entraîneur des bavarois n'a semble-t-il pas été satisfait de cette rencontre et l'a fait savoir en conférence de presse.

NAPLES N'ABANDONNE PAS JAMES

D'après Calciomercato, le club de Carlo Ancelotti en pince encore pour le Colombien.

James Rodríguez a vécu un été agité. Revenu au Real Madrid après un prêt au Bayern Munich, le Colombien intéressait l'Atletico et le Napoli. Un transfert qui ne s'est finalement pas fait puisque l'ancien joueur de Monaco est resté chez les Merengues. Mais selon Calciomercato, le club italien n'aurait pas rendu les armes pour faire venir le n°10 colombien.

En effet, souvent utilisé en début de saison, James Rodríguez est passé derrière Federico Valverde dans la hiérarchie des milieux de terrain. Une situation qui ravirait le club napolitain et Carlo Ancelotti puisqu'ils rêveraient de l'avoir dans leurs rangs.



ALGÉRIE-MAURITANIE L'Algérie 1^{er} partenaire commercial de la Mauritanie en Afrique

L'Algérie occupe la tête de la liste des partenaires commerciaux africains de la Mauritanie, révèlent les chiffres rendus public par l'Office national mauritanien des statistiques pour le deuxième trimestre de 2019.

Lors du second trimestre de l'année en cours, les exportations de l'Algérie vers la Mauritanie ont représenté 28%, du Maroc (23,9%), du Togo (14,6%) et du Mali (9,5%), précise la même source. Les importations de la Mauritanie à partir de pays africains ont atteint, lors de la même période, 4,5 milliards Ouguiya (MRO), soit 10,8% du taux global des importations, contre 8,1% lors du premier trimestre de 2019. L'Algérie avait intensifié ses efforts, précédemment, pour décrocher une part du marché mauritanien, d'abord en inaugurant un poste frontalier, puis en dépechant plusieurs caravanes d'export, vu l'importance du marché mauritanien constituant également une porte sur le reste du continent africain.

Air Algérie enregistre de très bons résultats en Mauritanie

Parallèlement à la hausse des exportations algériennes vers la Mauritanie, la compagnie aérienne Air Algérie a enregistré, ces deux dernières années, de très bons résultats avec un taux de remplissage de ces trois (3) vols hebdomadaires vers Nouakchott avoisinant les 75% en moyenne mensuelle. Ce taux se traduit par la hausse des recettes de l'agence d'Air Algérie à Nouakchott par rapport à ses agences dans les autres pays africains, avec le transfert de l'équivalent de 800 millions Da depuis 2017. Air Algérie s'attèle à renforcer davantage sa présence et sa compétitivité dans ce pays voisin, grâce à de nombreuses promotions ciblant la catégorie des voyageurs à destination de l'Europe, notamment la France, en transitant par l'aéroport international d'Alger.

ALGÉRIE-GRÈCE

L'Algérie prend part à Athènes aux travaux du Sommet économique Union européenne-monde arabe

L'Algérie prendra part à la 4^e édition du Sommet «Union européenne-monde arabe», prévue, aujourd'hui et demain à Athènes (Grèce), a indiqué, hier, un communiqué du ministère du Commerce.



Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, représentant du Premier ministre, Noureddine Bedoui, prendra part aux travaux de la 4^e édition du sommet économique «UE-monde arabe», a précisé la même source. La participation de l'Algérie vise à «rechercher la consolidation de la coopération économique avec la Grèce, eu égard à sa position dans le cadre de

l'Union européenne (UE) et à son rôle éminent au plan régional», souligne-t-on dans le même communiqué. Tenu sous l'égide du Premier ministre grecque, Kiriakos Mitsotakis, ce sommet intervient pour affirmer l'impérative consolidation de la coopération économique et de la recherche de nouvelles opportunités d'investissements entre les deux parties, euro-

péenne et arabe, en sus de la création d'une plateforme commune dans plusieurs secteurs, essentiellement le Commerce, l'énergie, la santé et les nouvelles technologies. Devront participer à cette édition, des chefs d'Etats et de gouvernements arabes et étrangers, un groupe de ministres ainsi que la Ligue Arabe, a conclu la même source.

PARLEMENT

L'APN au Caire aux travaux de la 4^e session de la deuxième législature du Parlement arabe

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part, à partir d'aujourd'hui au Caire (Egypte), aux travaux de la 4^e session de la deuxième législature du Parlement Arabe (PA), in-

diqué lundi l'APN dans un communiqué. Les députés Youcef Rahmania et Mohammed Laid Bibi, en leur qualité de membres du PA, représenteront l'APN dans cette séance dont les travaux s'étaleront jusqu'au 31 octobre.

ALGÉRIE-CUBA

Le développement des relations historiques algéro-cubaines au centre d'un entretien entre Chenine et l'ambassadrice de Cuba

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine a reçu, hier à Alger, l'ambassadrice de Cuba en Algérie Clara Margarita Pulido Escodell, qui lui a rendu une visite d'adieu, avec laquelle il a passé en revue les relations historiques bilatérales et toutes les haltes de solidarité et d'amitié qui l'ont marquées, a indiqué l'APN dans un communiqué. La rencontre a constitué une occasion pour réitérer la volonté politique des deux pays à renfor-

cer leurs relations privilégiées et à les hisser au niveau des aspirations communes à tous plans. Les deux parties ont mis en avant également le rôle de la coopération parlementaire dans le raffermissement des relations unissant les deux pays, à travers les groupes d'amitié, et ce au mieux des intérêts des deux peuples frères. Ont été abordées, par ailleurs, la convergence de vues des deux pays vis-à-vis de plusieurs questions soulevées sur la scène internationale.

ARMÉE

Le Commandant des Forces navales inspecte le bâtiment escorteur «Rais Corso»

Le Général-major Haouli Mohamed Larbi, commandant des Forces navales algériennes, a procédé, hier à l'Amirauté, à l'inspection du bâtiment escorteur «Rais Corso» après sa participation à l'exécution de l'exercice «Seaborder-19», du 21 au 25 octobre 2019 au niveau du port d'Augusta en Italie, indique lundi le ministère

de la Défense nationale dans un communiqué. «Cet exercice, qui a vu la participation de l'Espagne, la France, l'Italie, la Libye, Malte, le Maroc, la Mauritanie, le Portugal et la Tunisie, s'est déroulé en 3 étapes dont des manœuvres tactiques, des opérations d'interdiction maritimes et des exercices de recherche, de

sauvetage et d'évacuation médicale et ce, dans le cadre du programme de coopération militaire avec les pays membres de l'initiative 5+5 Défense, qui vise à renforcer la coordination et l'interaction entre les partenaires de l'initiative», précise la même source. Lors de cet exercice, le Commandement des

Forces navales «a engagé le bâtiment escorteur «Rais Corso», ainsi qu'un groupe d'assaut des fusiliers marins et le Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage relevant du Service national des Gardes-côtes du Commandement des Forces navales», ajoute le communiqué.



MDN

ANP

Gaïd Salah en visite à l'Hôpital Central de l'Armée Nekkache-Mohamed Seghir



Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat de l'Armée nationale populaire (ANP), effectuée, aujourd'hui, une visite d'inspection et d'inauguration à l'hôpital Central de l'Armée Docteur Nekkache Mohamed Seghir en 1^{ère} Région militaire (RM), indique, lundi dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN). «Cette

visite constituera une opportunité au Général de Corps d'Armée pour inaugurer le Centre médico-chirurgical de jour et d'internat, qui intervient dans le cadre de la politique de développement des infrastructures hospitalières militaires, en concordance avec les développements du domaine médical et en réponse aux besoins des personnels de l'ANP dans ce secteur important», conclut le MDN.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Destruction de 2 casemates pour terroristes à Batna

Deux casemates pour terroristes ont été détruites, dimanche à Batna, par un détachement de l'Armée nationale populaire, a annoncé hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, d'un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 27 octobre 2019, deux (02) casemates pour terroristes lors d'une opération de fouille et de ratissage menée à Batna (5^e Région militaire)», a-t-il indiqué dans un communiqué. Selon la même source, 6 kilogrammes de TNT et 18 détonateurs ont été saisis à Boumerdes (1^{ère} RM). A Djanet (4^e RM) et Bordj Badji Mokhtar (6^e RM), des détachements de l'ANP ont arrêté 92 individus et saisi 3 kilogrammes de kif traité, a ajouté le MDN, précisant que «16 groupes électrogènes, 10 broyeurs de pierres, 9 marteaux pi-

queurs, 1 détecteur de métaux et d'autres objets» ont été également saisis dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée. A Tébessa (5^e RM), trois individus ont été arrêtés par des éléments de la Gendarmerie nationale en coordination avec des éléments des Douanes qui ont saisi également «1 fusil de chasse, 14.950 cartouches pour fusils de chasse et 979.200 unités d'articles pyrotechniques». Par ailleurs, 10 kilogrammes et 200 grammes de kif traité ont été saisis à Oran (2^e RM) par un détachement de l'ANP, a fait savoir le MDN. Des tentatives d'émigration clandestine de 77 personnes à bord d'embarcation de construction artisanale ont été déjouées par des Gardes-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale à Oran (2^e RM), Chlef et Alger (1^{ère} RM), a-t-on ajouté.